



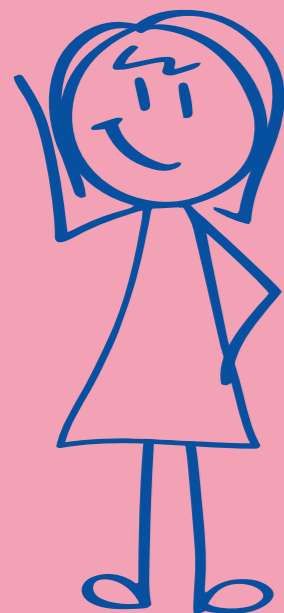
Coalliés pour la dignité des plus vulnérables

Coalliés

l'édition

PRINTEMPS 2025 - N°3

- P. 4** Regards sur...
Échange entre Jean-François Carencio, président de Coallia et Arnaud Richard, directeur général de Coallia
- P. 9** Le fondement politique
Coallia, aux côtés de l'autre pour l'accueillir, l'héberger, le loger, l'accompagner et le soigner
- P. 10** L'essentiel



La mission

- P. 14** Un métier, une mission
Bailleur et gestionnaire au service des plus vulnérables
- P. 17** Focus : Coallia et la Loi 2002-2
- P. 18** Mécénat et partenariat :
une autre manière d'agir solidairement
- P. 19** La Fondation Coallia Stéphane Hessel :
s'engager pour et avec l'autre

P. 12

P. 20

L'activité

P. 24 L'organisation territoriale

P. 26 Les champs d'activité

- Zoom sur... l'activité Asile et intégration
- Zoom sur... l'activité Handicaps et inclusion

P. 36 Merci pour leur confiance

P. 38

L'Association

P. 40 La stratégie
Le Projet d'entreprise associative 2024-2029

P. 42 Le collectif
La gouvernance et la dirigeance

P. 44 Les ressources humaines
Valoriser les talents

P. 46 Les finances
Rigueur et robustesse

P. 48 Pour mieux nous comprendre

“Il nous appartient
de préserver tous ensemble
la dignité des plus vulnérables”

Après six années de mesures structurelles pour surmonter
une succession de crises internes et externes, Coallia écrit désormais
un nouveau chapitre de son histoire.

2024 a ainsi été une année de consolidation. Tous les volets de sa stratégie
ont été requestionnés : ses valeurs, son organisation territoriale,
ses champs d'activité, ses outils de pilotage.

Le Projet d'entreprise associative (PEA) 2024-2029 qui en découle
donne à l'association Coallia les moyens d'affirmer
sa mission d'utilité sociale tout en garantissant sa pérennité.

Jean-François Carencio, président, et Arnaud Richard, directeur général,
reviennent sur cette transformation et sur les perspectives d'avenir.

**LA FRATERNITÉ, L'HOSPITALITÉ ET LA PROXIMITÉ
SONT LES VALEURS QUI NOUS ANIMENT ET LE NOM COALLIA EXPRIME
NOTRE APPROCHE COLLECTIVE DE L'ACTION.**

Si je vous dis... diversité ?

Jean-François Carencio : Je vous réponds fraternité !
C'est la première valeur de Coallia et c'est l'un des moteurs de
notre engagement. Nous partons du principe que tous les hommes
sont frères et notre seule motivation est de tendre la main à l'autre,
quel qu'il soit, d'où qu'il vienne.

Arnaud Richard : Et les besoins en termes de vulnérabilité sont
aussi immenses que multiples. Par conséquent, nos actions ne
peuvent être que diverses.

J.-F. C. : Nous voulons être là où les autres ne vont pas, répondre aux
situations les plus difficiles : accueillir les femmes demandeuses
d'asile victimes de violences, accompagner les handicaps rares...

A. R. : Ce sont parfois des situations très complexes qui ne
concernent que peu de personnes et nécessitent des expertises
pointues. C'est là toute notre force et notre capacité à innover. Pour
celles et ceux qui en bénéficient, bien sûr, pour nos professionnels
et, plus globalement, pour l'Association. Car chaque nouvelle
réponse que nous mettons en œuvre nous rend plus robustes et
plus justes dans notre approche.

J.-F. C. : Effectivement ! Je suis persuadé que cette diversité d'actions
est un plus pour les interlocuteurs de Coallia à un moment où le
secteur associatif tend à se concentrer : plus nous avons de cordes
à notre arc, mieux c'est. C'est aussi un plus pour nos
professionnels, qui peuvent bénéficier de parcours riches et variés
et que nous accompagnons par un plan de formation ambitieux au
plus près du terrain.

A. R. : Bien entendu, cette diversité ne s'improvise pas...



➤ La fraternité

Parce que la force d'une chaîne réside dans son maillon le plus faible. Chaque décision, chaque volonté
d'action, chaque innovation relèvent d'une seule motivation : tendre la main à l'autre, quel qu'il soit et d'où
qu'il vienne, avec toutes ses différences et son histoire. La fraternité que nous prônons est républicaine, elle
s'écrit dans le cadre de la loi.



J.-F. C. : On doit l'orchestrer !

A. R. : C'est le bon mot : l'orchestrer. Et également la rendre juste, visible et lisible... C'est pour cela que nous mettons en place des outils transverses qui nous permettront d'harmoniser encore mieux nos pratiques et de renforcer la qualité du service rendu. La restructuration de notre offre autour de sept champs d'activité s'inscrit dans la même logique : maximiser et valoriser notre utilité sociale.

C'est quoi, être une association de territoires ?

A.R. : Oui, nous sommes une association de territoires, mais une et indivisible. Cette approche singulière caractérise la pertinence de notre action et la puissance de notre approche. C'est un impératif pour une association comme Coallia ! En effet, notre principal prescripteur demeure l'État et ses prescriptions s'imposent aux territoires.

Les collectivités comme les représentants des pouvoirs publics sont les partenaires indispensables de chacun de nos dispositifs.

J.-F. C. : Je veux souligner que l'augmentation des recours à Coallia par les pouvoirs publics au cours de ces dernières années est avant tout le résultat de notre capacité à écouter les besoins locaux avec une vision nationale des politiques publiques. Ainsi, nous apportons des réponses adaptées et innovantes au plus près des différentes situations territoriales.

A. R. : Nous avons, d'ailleurs, récemment repensé nos fonctionnements en structurant une nouvelle organisation territoriale en quatre grandes régions – dont une nouvelle région Sud – et 31 directions territoriales, qui ont désormais la



➤ L'hospitalité

Parce que l'accueil des étrangers et des plus vulnérables est l'une des lois fondamentales de toutes les civilisations. Pour une nuit ou plusieurs mois, nous offrons un lieu d'ancrage, un accompagnement social et administratif et une aide à l'intégration citoyenne aux personnes éprouvées. Notre hospitalité, dans le respect mutuel, n'est pas une fin en soi mais une valeur en action : nous offrons un appui temporaire, une étape sécurisante et bienveillante dans des parcours de vie souvent accidentés.

responsabilité de l'ensemble des activités de Coallia à leur échelle. Cela nous permet de proposer des solutions construites précisément, qui s'appuient sur la diversité et la complémentarité de nos expertises.

J.-F. C. : Quand on associe la proximité et la diversité, ça donne naissance à des synergies intéressantes. En Côte-d'Or, par exemple, un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et une pension de famille gérés tous deux par Coallia proposent des activités conjointes. Ailleurs, cette transversalité nous permet de développer des plateformes réunissant plusieurs dispositifs dans une logique de parcours d'accompagnement.

A. R. : Soulignons que Coallia est aussi un employeur important dans certains départements, comme en Seine-Saint-Denis ou dans l'Oise. Nous sommes même les premiers employeurs du bassin de Digne-les-Bains. Au-delà de nos activités, nous jouons un rôle concret dans les dynamiques territoriales !

Comment être utile socialement et assurer sa pérennité ?

J.-F. C. : Nous avons l'essence de l'associatif et la logique de l'entreprise pour piloter et gérer nos activités. Le tout avec les contraintes des politiques publiques.

A. R. : Je suis persuadé que, dès lors qu'elle atteint une certaine taille, une association doit cultiver l'esprit d'entreprise pour pouvoir servir au mieux ses publics dans la durée. De fait, nous sommes professionnels dans toutes nos interventions, nous nous fixons des exigences de qualité et d'équilibres économiques.



➤ La proximité

Parce que la société de demain se crée ici et maintenant. Dans le respect de nos valeurs, opérateur de l'État et des collectivités territoriales, nous arrimons nos dispositifs aux réalités de terrain en apportant une juste réponse aux besoins identifiés. La proximité est le fruit de l'expérience, de la compréhension mutuelle et du respect de l'autre. Elle est faite de gestes, de regards, de paroles... La proximité est avant tout attention.



Notre statut d'association s'attache à servir, sans profit, les plus vulnérables, dans un rapport étroit à l'intérêt général. C'est ce qui nous anime. C'est notre boussole dans l'exercice de notre mission.

J.-F. C. : Rappelons que l'Association s'est soumise de sa propre volonté aux règles de la commande publique, ce qui implique une grande rigueur dans nos pilotages. D'ailleurs, si nous allons plus loin encore, nous sommes favorables à une stratégie nationale de contrôle des organismes gestionnaires d'hébergement et de leurs établissements.

A. R. : Pour moi, les deux mots-clés sont : efficacité et efficience. Efficaces, c'est être à la hauteur de nos engagements. Efficients, c'est utiliser de manière optimale les ressources dont nous disposons, qui sont constituées, il n'est pas inutile de le rappeler, de concours publics, de subventions d'exploitation et de redevances d'utilisateurs à parts égales.



J.-F. C. : L'efficacité et l'efficience, nous les devons aux plus vulnérables, aux 100 000 personnes que nous accueillons, hébergeons, logeons, accompagnons et soignons chaque jour. Nous les devons également aux professionnels qui donnent corps à notre mission d'utilité sociale sur le terrain. Et ce sont des atouts de poids dans des secteurs d'activité qui deviennent de plus en plus concurrentiels tout en étant de plus en plus contrôlés.

A. R. : Je voudrais enfin souligner à quel point la croissance que Coallia connaît ces dernières années n'est pas le fruit du hasard. Elle était indispensable à notre pérennité, mais elle est surtout motivée par des besoins eux-mêmes en augmentation. Ces besoins, nous y répondons par la qualité des professionnels de Coallia mais aussi par des innovations. Ces innovations il faut pouvoir les démultiplier. Et pour cela, il faut que nos structures soient robustes. CQFD !



J.-F. C. : J'entends parfois dire que le secteur associatif a « honte » de recourir aux modes de fonctionnement du monde de l'entreprise mais je suis persuadé que les ressorts économiques traditionnels ne trahissent pas notre cause. Au contraire, ils la font avancer ! En devenant plus robustes, nous servirons encore mieux l'intérêt général.

Le fondement politique

Coallia, aux côtés de l'autre pour l'accueillir, l'héberger, le loger, l'accompagner et le soigner.

Coallia est là pour lui dire qu'il est notre frère et que « je le respecte » : en réponse aux politiques publiques mais aussi en suscitant les actions et les décisions, pour lutter contre la misère, les maux de l'exil, l'isolement, le grand âge ou les handicaps mal accompagnés.

Ses valeurs peuvent se résumer en trois mots : fraternité, hospitalité et proximité.

Ce sont des valeurs qui n'ont jamais été aussi actuelles. De ces convictions découlent nécessairement de multiples modes d'intervention, en dialoguant, mieux, en associant ceux qui veulent une République au service de tous.

Et puis, pour Coallia, au-delà de cette philosophie, forte, engagée, avec la laïcité comme liberté, il y a surtout la chance de pouvoir mobiliser des équipes de professionnels formés et fiers de leurs missions. C'est, au quotidien, l'alliance de l'exigence de qualité du service social et de l'attention permanente à la bienveillance. Coallia, association non lucrative, de territoires, de solidarité, une et indivisible, fière de son indépendance ; ses intangibles la garantissent. C'est le gage de la pérennité de son utilité sociale. En cela, elle doit se coalier avec d'autres pour la dignité des plus vulnérables.

Parmi ses intangibles, les lignes de force de ses actions, il y a :

- l'équilibre économique sans jamais rogner l'attention portée à l'autre ;
- des modèles d'activité innovants non lucratifs et robustes ;
- des professionnels considérés et valorisés ;
- l'action en transversalité de façon éthique sur toutes les formes d'exclusion ;
- la réduction des nombreuses ruptures sociales et la possibilité pour chacun d'accéder à ses droits.

Avec ses modes d'intervention pour ses dispositifs (établissements et services), Coallia porte un vrai dessein, exprimé par une ambition renouvelée. Son dessein est de s'en tenir à ce qui est difficile et, par là même, de participer à la construction d'une République solidaire et fraternelle, intégrant celles et ceux qui vivent dans notre pays.

Alors, Coallia doit avoir une parole. Portée par les administrateurs bénévoles, les salariés engagés, tous attentifs à toutes les exclusions, au respect de l'autre. Coallia a le droit et le devoir de s'exprimer pour porter cette exigence de fraternité, d'hospitalité et de proximité.

Extrait du Projet d'entreprise associative (PEA) 2024-2029 de Coallia.

L'essentiel de Coallia

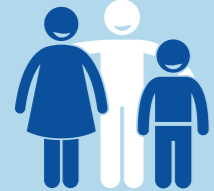
Coallia, c'est sept champs d'activité qui regroupent 972 dispositifs (établissements et services) au sein de 66 modes d'intervention

- Asile et intégration
- Logement accompagné
- Mise à l'abri, urgence et insertion
- Grand âge et autonomie
- Handicaps et inclusion
- Protection de l'enfance
- Accompagnements sociaux

Coallia, c'est chaque jour...



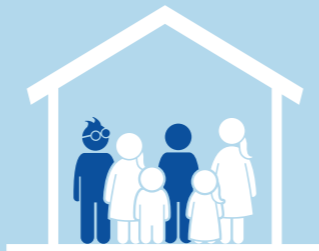
+ de 100 000
personnes accueillies, hébergées,
logées, accompagnées et soignées



+ de 60 000
personnes
accompagnées



+ de 20 000
personnes hébergées
dans nos structures d'urgence



+ de 20 000
personnes logées
dans nos résidences sociales



+ de 900
personnes en situation
de handicap accueillies

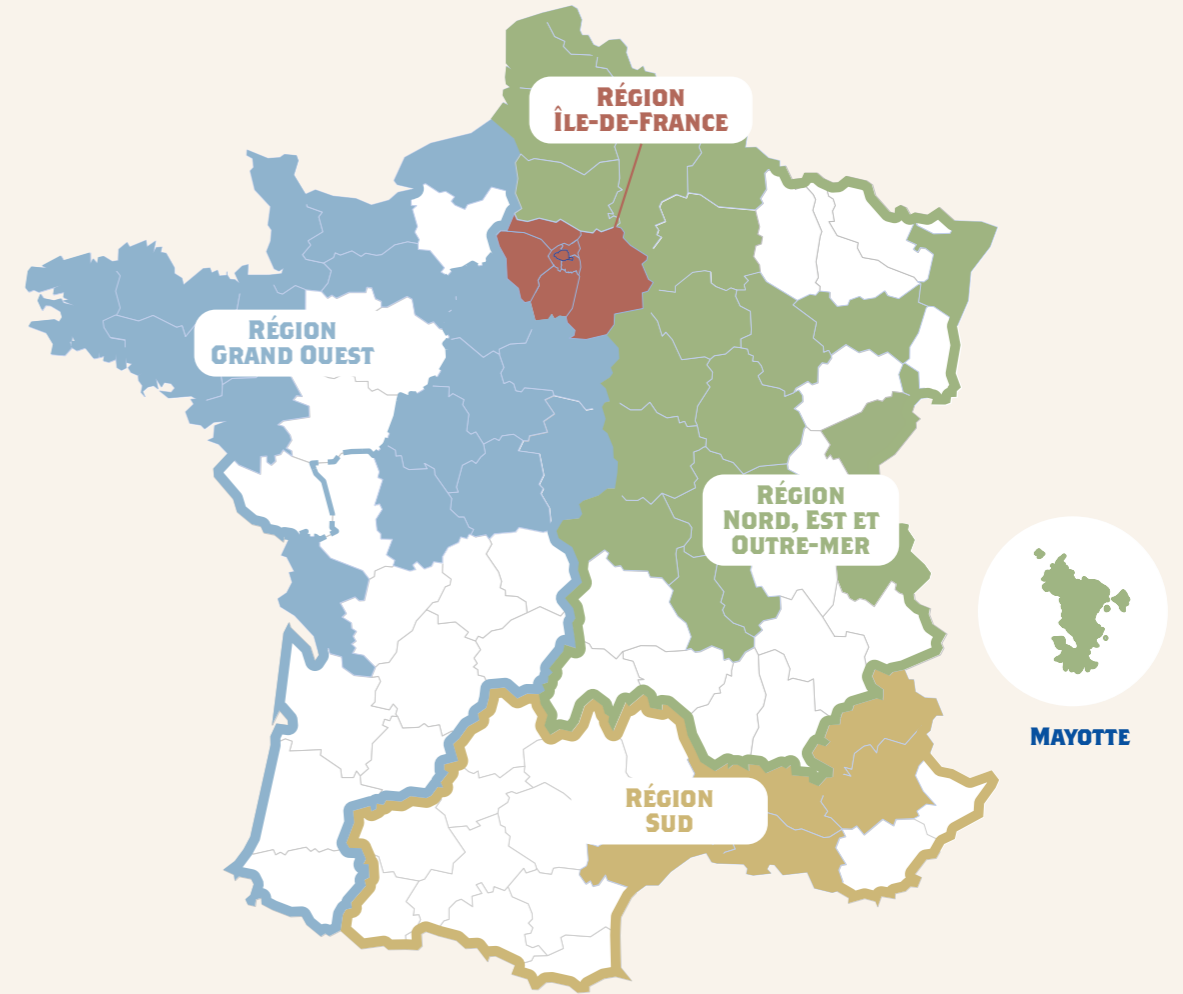


+ de 1 100
personnes âgées
accompagnées



+ de 1 200
mineurs non accompagnés
accueillis

UNE PRÉSENCE EFFECTIVE DANS LES TERRITOIRES



4
RÉGIONS
COALLIA

31
TERRITOIRES
COALLIA

53
DÉPARTEMENTS

13
RÉGIONS

66
MODES D'INTERVENTION

972
DISPOSITIFS

PLUS DE
5 000
PROFESSIONNELS

La mission

*« Ce sont ceux qui la vivent
qui en parlent le mieux »*

Cette idée est au cœur de notre approche. Les personnes accueillies et accompagnées, nos partenaires, sont les témoins les plus précieux de l'impact de notre mission d'utilité sociale. Leurs récits témoignent de la diversité de nos actions et de l'importance de notre engagement envers la société.



UN MÉTIER, UNE MISSION



Résidences sociales, foyers de travailleurs migrants, pensions de famille, hébergements d'urgence, EHPAD, résidences pour jeunes actifs... Pour protéger et accompagner les plus vulnérables, Coallia gère 972 dispositifs (établissements et services).

Parce que rien n'est possible sans un toit sur la tête, Coallia mobilise ses expertises historiques et un vaste réseau de partenaires¹ dans la mise en œuvre de solutions de logement. Cette mobilisation peut s'opérer dans l'urgence, au secours d'une personne, d'une famille ou d'un territoire en détresse. À Mayotte (976), par exemple, suite au passage du cyclone Chido, Coallia a rapidement entamé la restauration de ses structures d'accueil.

La mobilisation agit également sur le long terme, en anticipation, pour créer, rénover ou réhabiliter des logements.

En amont, Coallia agit en soutien du bailleur à différents niveaux : recherche de financements, spécification des besoins sociaux pour la conception du bâtiment, choix du maître d'œuvre, optimisation des coûts de construction et de gestion du futur site... Autant de savoir-faire ancrés dans des partenariats de long terme, une relation de

confiance avec les bailleurs sociaux, une connaissance des acteurs les plus pertinents en fonction du territoire et du type d'habitat.

En aval, Coallia intègre toutes

les dimensions de la gestion d'un établissement, de l'intégration des résidents à l'entretien des lieux, en passant par les accompagnements sociaux nécessaires sur place. Les équipes travaillent en étroite coordination avec le bailleur pour, entre autres, programmer les travaux de rénovation et d'amélioration des logements.

Coallia veille ainsi à sécuriser toutes les phases menant à l'hébergement des personnes vulnérables, suivant des procédures internes et la réglementation en vigueur. Le gestionnaire et le bailleur s'attachent, notamment, à calibrer précisément leurs rôles et leurs responsabilités dans le contrat qui régit l'exploitation du bâtiment, qu'il s'agisse d'une convention de gestion, d'une convention d'occupation précaire, d'un bail ou encore d'un mandat de gestion.

Chez Coallia et ses partenaires, la solidarité ne s'improvise pas.

1. Principalement : associations, collectivités locales, État et institutions publiques, Union européenne.

BAILLEUR, GESTIONNAIRE... QUI FAIT QUOI DANS LE DOMAINE SOCIAL ?

LE BAILLEUR acquiert, construit et rénove des logements sociaux et des habitats spécifiques (foyer de jeunes travailleurs, pension de famille...).

LE GESTIONNAIRE assure l'administration locative (traitement des demandes et des dossiers des locataires), technique (entretien, sécurité, propreté, petite maintenance) et financière (comptabilité, exploitation courante) du bâtiment.

Certains acteurs sont à la fois bailleurs et gestionnaires.

Coallia a choisi de se concentrer sur le métier de gestionnaire pour mieux accomplir, auprès des résidents, ses missions d'utilité sociale.

UN MÉTIER, UNE MISSION



Résidence sociale Jean-Marie Oudot, Méru (60).

Co-construire des solutions nouvelles

Comment définir la relation et qualifier les rôles respectifs entre un bailleur et un gestionnaire, en général, et l'association Coallia, en particulier ?



« La relation entre bailleur et gestionnaire s'ancre dans la confiance, la

transparence et la solidarité. Trois vertus d'autant plus nécessaires que les financements publics se raréfient et qu'augmente la fragilité des publics que nous logeons. Dans cet environnement contraint, bailleur et gestionnaire ont à construire ensemble des solutions innovantes, efficaces, sans sacrifier la qualité du bâti. Batigère Habitats Solidaires et Coallia ont noué des liens durables issus d'une histoire commune², qui permettent en amont une compréhension exhaustive

des besoins sociaux à satisfaire, et la conception d'habitats en phase avec ces besoins.

Au quotidien, nos deux organismes ont développé des automatismes et des contacts à tous niveaux qui facilitent les arbitrages sur la maintenance ou l'amélioration des bâtiments, par exemple. Cette intelligence collective a produit des opérations remarquables, comme la transformation (en cours), à Rosny-sous-Bois (93), du Centre national d'information routière – l'ancien poste de contrôle de Bison Futé – en une résidence sociale de grande qualité architecturale. »

Olivier Rigault
Directeur général de Batigère Habitats Solidaires

2. En 2018, Coallia a cédé la majeure partie de son patrimoine immobilier à Coallia Habitat, adossée à Batigère, afin de se concentrer sur son cœur de métier.

Une relation rapprochée

Comment définir la relation et qualifier les rôles respectifs entre un bailleur et un gestionnaire, en général, et l'association Coallia, en particulier ?



«Antin Résidences est très engagé dans la construction et la location de foyers. Avec un parc de 10 000 logements en

habitat spécifique, notre société est organisée pour dialoguer et s'articuler avec une trentaine d'opérateurs franciliens qui en assurent la gestion. Les rôles de chacun sont bien définis. Le bailleur quitte au gestionnaire une redevance qui couvre principalement le remboursement des prêts initiaux. Le gestionnaire utilise et entretient le bien immobilier pour accomplir sa mission. Et les deux acteurs se rencontrent régulièrement pour suivre leurs interventions techniques respectives sur le bâtiment.

Une évolution substantielle de loyer, un vieillissement prématuré ou des besoins de requalification lourde d'une résidence sont alors autant d'événements qui nécessitent une relation rapprochée. Antin Résidences et Coallia sont liés historiquement depuis la reprise, dans les années 80, par le Groupe Arcade, des foyers de travailleurs migrants de la SOFI, gérés par l'AFTAM (devenue Coallia). Ces deux partenaires s'appuient sur ce lien et une ambition sociale commune pour agir ensemble dans l'équilibre et la complémentarité sur les conditions d'habitat des plus modestes.»

Laurent Lorrillard
Directeur général d'Antin Résidences

Se mettre à la place de son partenaire

Comment définir la relation et qualifier les rôles respectifs entre un bailleur et un gestionnaire, en général, et l'association Coallia, en particulier ?



«Dans un bon binôme, bailleur et gestionnaire connaissent et exercent leurs

obligations contractuelles respectives mais pratiquent également le dépassement de fonction, chacun intégrant les contraintes et les attentes de l'autre. Avec Coallia, nous avons réalisé dans cet esprit une quinzaine de projets immobiliers, représentant 2 300 logements. Nous conduisons, notamment, des restructurations de site qui, souvent, requièrent un relogement provisoire des résidents. Et donc, en amont, une réflexion

commune, avec aussi les collectivités et l'État, pour héberger les personnes déplacées, puis organiser leur retour dans le lieu rénové. Dans la plupart des cas, nous transformons des foyers de travailleurs migrants en résidences sociales à usage mixte - hébergement de jeunes travailleurs, pension de famille, accueil des demandeurs d'asile... Ici encore, la coopération s'avère décisive entre bailleur et gestionnaire, qui d'abord permet de créer des espaces exactement adaptés à la diversité des publics, ensuite de faire vivre le bâtiment dans les conditions de mixité initialement prévues, de sécurité et de tranquillité propres à donner confiance aux investisseurs et aux collectivités.»

Didier Jeanneau
Directeur général de 3F Résidences

COALLIA & LA LOI 2002-2

Le droit et le respect de la dignité des personnes accueillies sont plus que jamais au cœur de la mission d'utilité sociale de Coallia.

Il y a vingt-trois ans, la Loi 2002-2 réorganisait les secteurs de l'action sociale et médico-sociale. Elle imposait l'évaluation régulière des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Renforcée par une nouvelle réglementation en 2023, cette loi a conduit Coallia à structurer un processus dédié et coordonné en interne par le pôle 2002-2, visant l'amélioration continue du service rendu aux résidents. Ce processus repose sur deux volets complémentaires.

Il consiste à déployer une stratégie d'autoévaluation dans chaque établissement. Ces parcours, échelonnés sur 8 à 24 mois, permettent de préparer l'évaluation quinquennale réalisée par un organisme externe à l'association Coallia. Ils s'appuient sur des formations régulières, des travaux et une réflexion menée en équipe, garantissant une prise en compte des besoins réels des résidents.

Le pôle 2002-2 accompagne également l'élaboration de projets d'établissement spécifiques à chaque ESSMS. Cette démarche offre l'opportunité de revisiter les pratiques existantes à la lumière de la mission de l'établissement, tout en coconstruisant des actions d'amélioration continue avec les équipes et les personnes accompagnées. Elle engage également les professionnels à se projeter collectivement dans l'avenir, renforçant ainsi la cohérence et la pertinence des services offerts.

En 2024

48
ÉVALUATIONS
MENÉES

107
PROJETS
D'ÉTABLISSEMENT
FINALISÉS

37
PROJETS
D'ÉTABLISSEMENT
EN COURS

22
PROJETS
D'ÉTABLISSEMENT
À ENGAGER

EN BREF

L'application de la Loi 2002-2 place les usagers au centre de la stratégie des Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Elle vise à garantir leurs droits (à l'information, au respect de la dignité, à la participation...) et à améliorer la qualité des services rendus par les établissements. Concrètement, elle impose la mise en place de plusieurs outils : projet d'établissement, règlement de fonctionnement, contrat de séjour, charte des droits et libertés, personne qualifiée, projet personnalisé, livret d'accueil et conseil de la vie sociale ou toute autre forme de participation.

Une autre manière d'agir **solidairement**

ENCOURAGER L'INNOVATION AU SERVICE DE NOS RÉSIDENTS

Croire en l'innovation interne, c'est répondre aux besoins émergents identifiés au sein de nos établissements et services. C'est dans cet esprit que Coallia soutient et finance des initiatives portées par ses salariés au service des personnes accompagnées au quotidien. Le prix Jean-Marie Oudot en est l'illustration : chaque année, il récompense des projets transversaux qui améliorent la prise en charge des publics et stimulent la créativité des équipes.

Déjà une dizaine de projets ont bénéficié de ce soutien, et la dynamique se poursuit avec la création d'une bibliothèque de projets partagés, en 2025. Un exemple significatif : à la Maison d'enfants à caractère social (MECS) de Saint-Brieuc (22), un atelier couture a été lancé pour guider les mineurs non accompagnés. Ce projet leur fait développer des compétences techniques et créatives tout en favorisant les échanges avec l'équipe éducative.

Inventivité & solidarité



➤ **Flashez ce QR code pour visionner le film des projets récompensés par le prix Jean-Marie Oudot !**

« C'est la première fois que je découvre la machine à coudre, ça occupe mon temps et ça me vide la tête. »

F., 19 ans



PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS AVEC LE MANUEL BAGAGES

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'accueil et de l'intégration des réfugiés et des bénéficiaires de la protection internationale (BPI), Coallia met à disposition des formateurs de Français langue étrangère (FLE) un outil pédagogique essentiel : le manuel Bagages.

Conçu, alors, par des salariées de Coallia, ce support didactique répond aux besoins spécifiques des apprenants en situation de migration. Grâce à son approche progressive et contextualisée, il facilite l'apprentissage du français tout en accompagnant les apprenants vers une meilleure autonomie au quotidien.

PERMETTRE UN ACCÈS FACILITÉ AUX PRODUITS ESSENTIELS

Coallia poursuit son partenariat avec l'association Dons Solidaires pour faciliter l'accès à des produits de première nécessité, essentiels au bien-être des personnes accompagnées dans ses établissements. Ce partenariat permet de bénéficier de l'offre de Dons Solidaires, association reconnue d'utilité publique, qui propose un catalogue de produits neufs non alimentaires.

CHANGER LE MONDE GRÂCE AUX MICROPROJETS

Le 23 janvier 2025, le collectif d'acteurs engagés dans le soutien aux microprojets de développement local, constitué de Coallia, de La Guilde, du Forim et d'Yvelines coopération et développement, a restitué les travaux de l'étude initiée avec le soutien méthodologique et financier du F3E. Son objectif : concevoir un référentiel d'indicateurs d'impact pour les microprojets, afin de proposer un outil d'évaluation et d'analyse. Après 18 mois de recherches, de concertation avec les associations porteuses de projets et les équipes opérationnelles, ainsi que des phases d'expérimentation sur le terrain au Sénégal et une mission au Burkina Faso, cette démarche collective et innovante a abouti à des outils concrets, désormais prêts à être partagés.

S'engager pour et avec l'autre



La Fondation inscrit son action dans le domaine social, médico-social et de la solidarité internationale. Elle accompagne les personnes en situation de vulnérabilité en soutenant les initiatives solidaires portées par des acteurs de la société civile et en faisant de l'engagement un levier d'expression citoyenne.

5 ANS D'ENGAGEMENT !

En 2025, nous célébrons cinq années d'engagement aux côtés des organisations de la société civile, porteuses de projets solidaires, innovants et essentiels. Au travers de cette dynamique collaborative, la Fondation élargit son impact et contribue concrètement à la mise en œuvre de solutions adaptées aux réalités du terrain, en France comme à l'international. Les années à venir seront dédiées à renforcer ces partenariats et à explorer de nouveaux axes d'action pour répondre toujours plus efficacement aux besoins des plus vulnérables avec l'audace et la détermination de l'engagement.

857
projets associatifs qui ont concouru en à peine trois ans de projets cofinancés

28
projets soutenus depuis la création de la Fondation en 2020

18 410
bénéficiaires des retombées des projets soutenus à l'international en 2023

L'activité

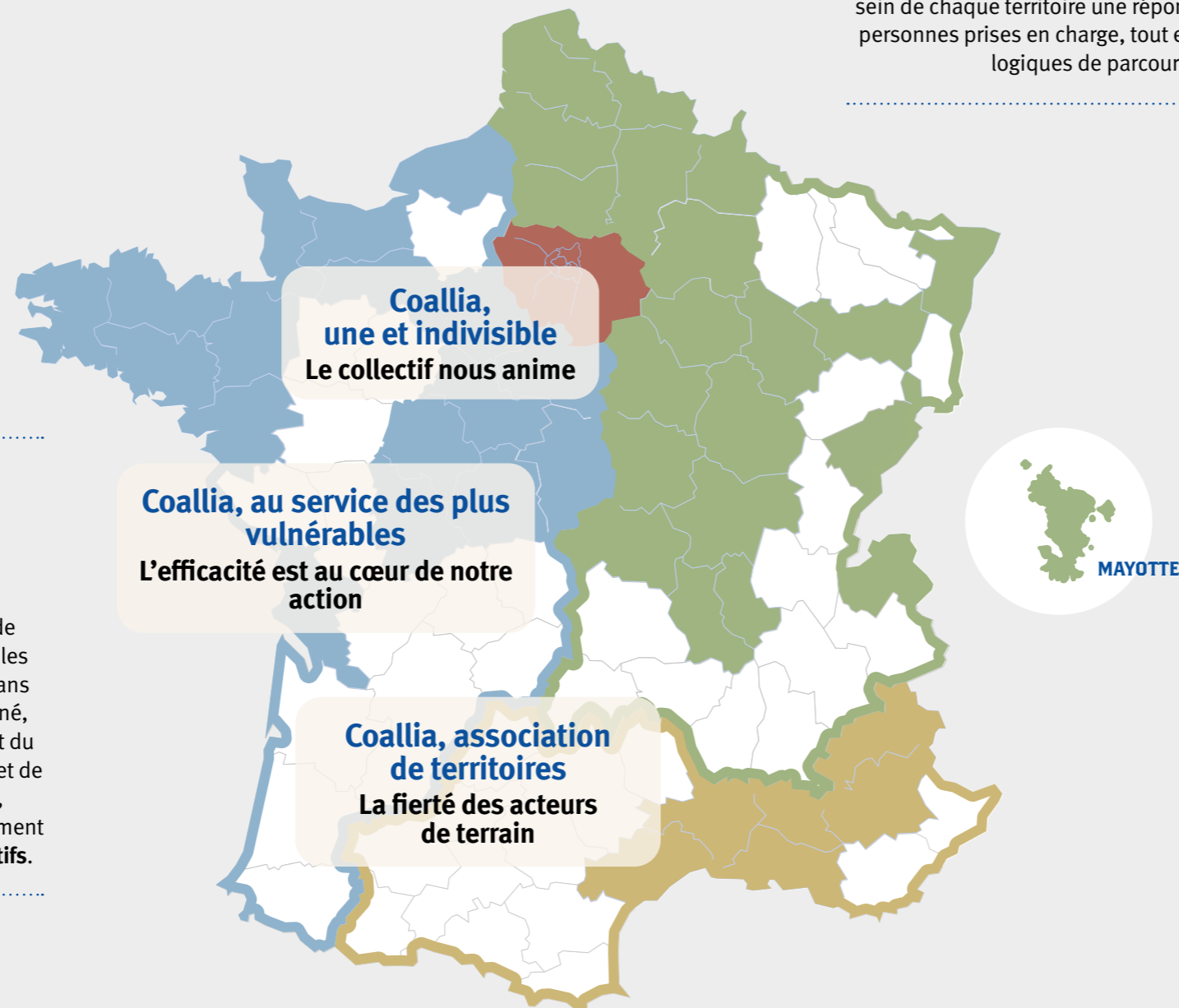
« Une attention renforcée vis-à-vis des personnes vulnérables »

Coallia s'engage en faveur de l'accueil, de l'hébergement, du logement, de l'accompagnement et du soin aux personnes vulnérables et ce, grâce à l'action des 5 000 professionnels salariés œuvrant au sein des 972 dispositifs (établissements et services).



Une action au cœur des territoires

Forte de la pluralité de ses métiers, de ses expertises, de ses implantations dans les territoires, Coallia présente une organisation pensée pour répondre aux enjeux actuels des personnes vulnérables.



La région Grand Ouest Coallia

La région Grand Ouest offre un ensemble de dispositifs mixtes et complémentaires pour les publics qu'elle accompagne au quotidien dans le champ de l'asile, du logement accompagné, de la protection de l'enfance, du handicap et du grand âge. Elle tire sa force de l'engagement et de l'expérience de ses **1 230 professionnels**, qui se mobilisent en faveur de l'accompagnement des plus vulnérables au sein de **275 dispositifs**.

La région Île-de-France Coallia

Les plus de **1 500 professionnels** accompagnent les publics vulnérables au travers de **284 dispositifs** et sur l'ensemble des champs d'activité de Coallia. Les publics accueillis et accompagnés le sont en fonction de leurs problématiques, qu'elles soient sociales, liées à l'hébergement ou au logement, que les personnes soient en situation de handicap ou vieillissantes. La région est à même d'apporter au sein de chaque territoire une réponse adaptée aux personnes prises en charge, tout en favorisant les logiques de parcours.

La région Nord, Est et Outre-mer Coallia

Avec plus de **1 400 professionnels**, la direction régionale, créée en mars 2024 et implantée dans **5 régions administratives**, couvre l'ensemble des 7 champs d'activité de Coallia. Ainsi, avec **338 dispositifs**, elle apporte une réponse adaptée et globale à tous les publics vulnérables au travers de véritables parcours complets d'accompagnement social et médico-social, tout en intégrant les spécificités des différents territoires (ruralité, sites urbains mais aussi dans les régions ultramarines).

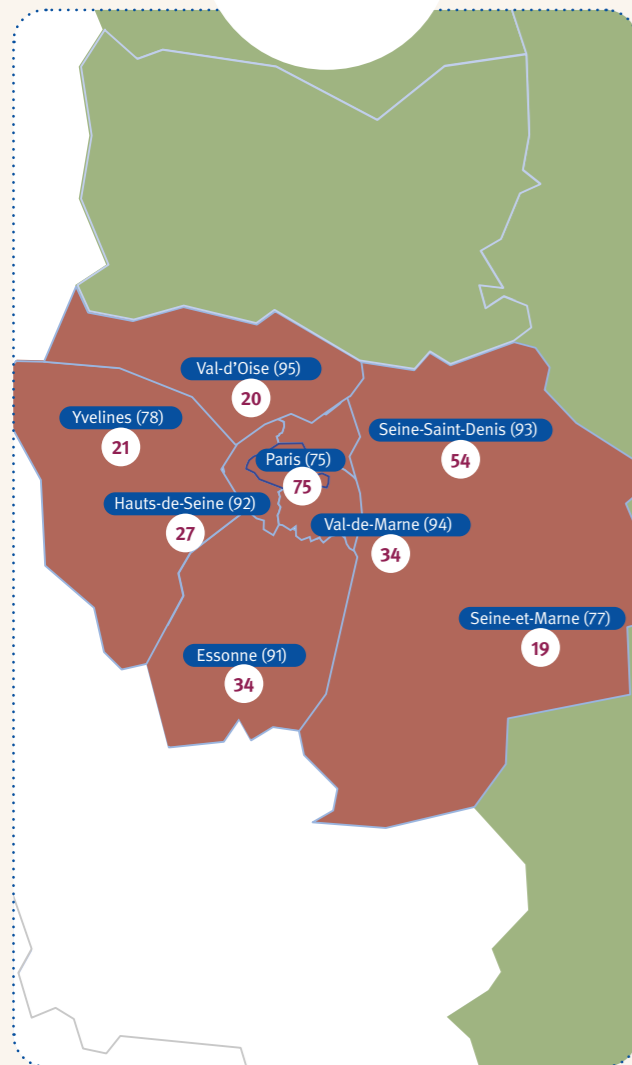
La région Sud Coallia

La région Sud s'étend sur un périmètre géographique de deux régions (Occitanie et PACA). Avec ses 3 territoires (Hérault - Gard, Vaucluse - Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence - Hautes-Alpes), elle compte **75 dispositifs** très diversifiés allant des structures d'hébergement d'urgence aux dispositifs d'accompagnement de publics en grande précarité. La région peut compter sur ses plus de **400 professionnels** pour accompagner au quotidien les publics vulnérables.

La région Île-de-France Coallia

9 DIRECTIONS TERRITORIALES
DANS 8 DÉPARTEMENTS

284
DISPOSITIFS



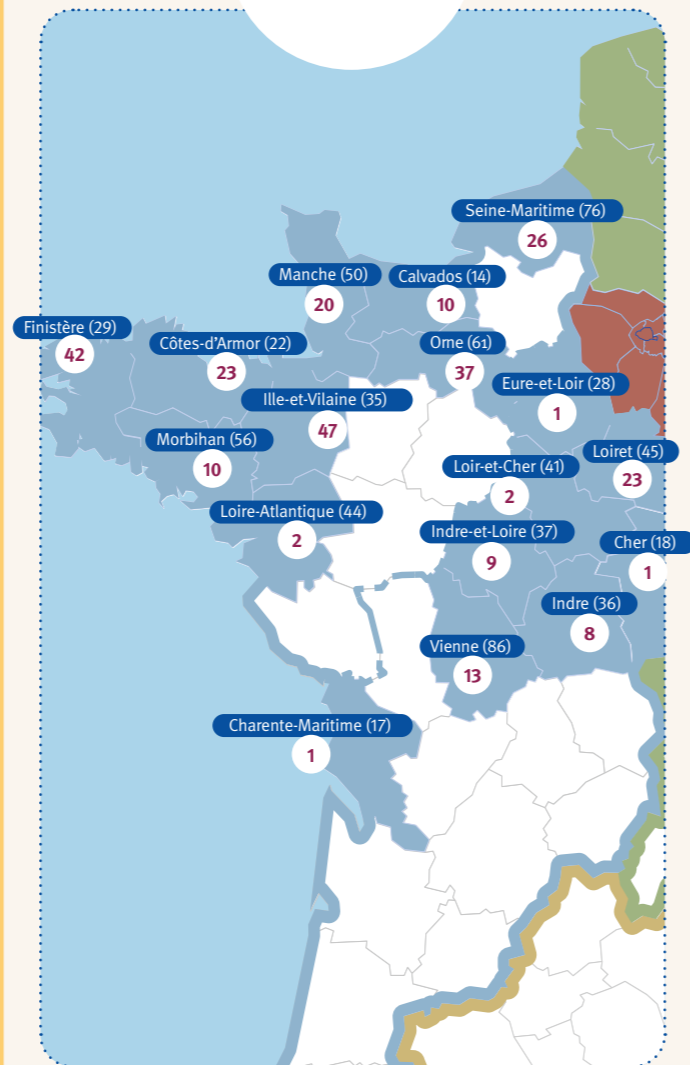
➤ Découvrez l'organigramme de la région Île-de-France



La région Grand Ouest Coallia

7 DIRECTIONS TERRITORIALES
DANS 17 DÉPARTEMENTS

275
DISPOSITIFS



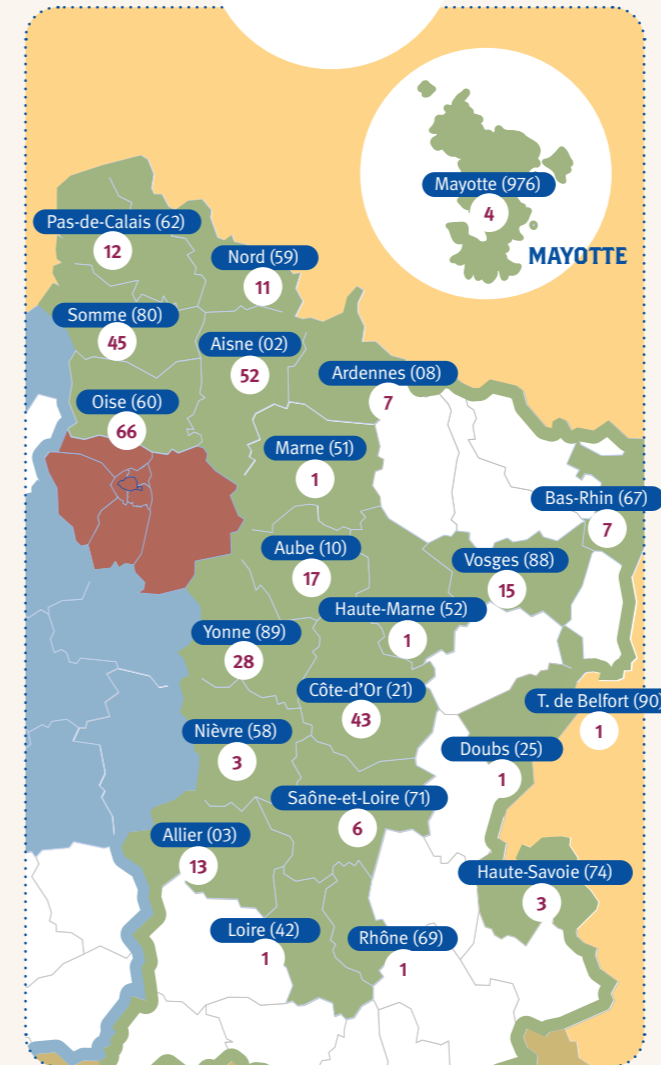
➤ Découvrez l'organigramme de la région Grand Ouest



La région Nord, Est et Outre-mer Coallia

11 DIRECTIONS TERRITORIALES
DANS 22 DÉPARTEMENTS

338
DISPOSITIFS



➤ Découvrez l'organigramme de la région Nord, Est et Outre-mer



La région Sud Coallia

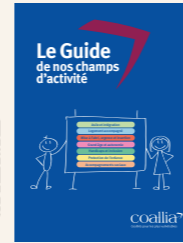
3 DIRECTIONS TERRITORIALES
DANS 6 DÉPARTEMENTS

75
DISPOSITIFS



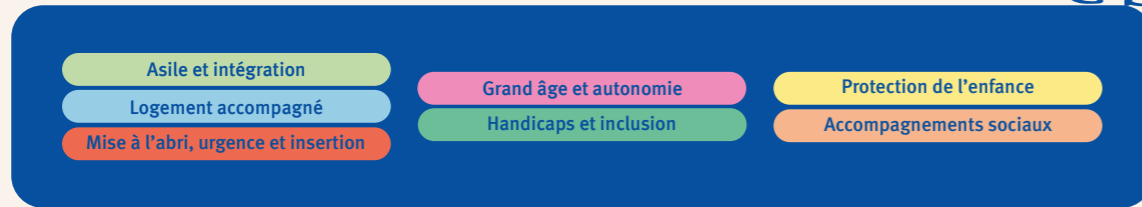
➤ Découvrez l'organigramme de la région Sud





Les 7 champs d'activité de Coallia

L'Association exerce une mission d'utilité sociale afin de lutter contre l'exclusion. Elle propose des solutions d'accueil, d'hébergement, de logement, d'accompagnement et de soins aux personnes en situation de vulnérabilité. Coallia s'engage au travers de sept champs d'activité avec 66 modes d'intervention qui regroupent 972 dispositifs.



C'est l'activité historique de Coallia, celle des foyers-logements. Le logement accompagné s'adapte et s'enrichit avec le plan Logement d'abord 2 et, particulièrement, avec l'IML dite « généraliste ». Ce champ d'activité répond en majorité à une logique locative (résidents ou sous-locataires payant un loyer avec bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL). Les actions liées aux publics des résidences sociales (RS) y sont aussi intégrées.

255 DISPOSITIFS (établissements et services)

Résidence sociale (ex-FTM) 89	Résidence accueil (RA) 5	Accompagnement social en pension de famille (PF) et/ou résidence accueil (RA) 30
Résidence sociale « classique » (RS) 28	Foyer de travailleurs migrants (FTM) 23	Accompagnement social en foyer de jeunes travailleurs (ACC-FJT) 4
Foyer de jeunes travailleurs (FJT) 4	Intermédiation locative (IML) – Logement d'abord 31	
Résidence jeunes actifs (RJA) 3	Accompagnement social lié au logement (ASLL) 15	
Pension de famille (PF) 23		

Ce champ d'activité vient illustrer la participation de Coallia à la mise à l'abri des personnes sans domicile et à leur accompagnement vers l'insertion et l'autonomie.

Coallia, acteur majeur de ce secteur, intègre tous les types d'établissements du parcours « de la rue au logement ». Un développement important a été réalisé lors de la crise du Covid. Les territoires de Coallia portent des expertises historiques qui ont engendré des innovations remarquées (SIAO, résorption de bidonvilles, accompagnement médico-social des grands précaires).



164 DISPOSITIFS (établissements et services)

Accueil de jour 11	Centre d'hébergement et de stabilisation (CHS) 4	Appartement de coordination thérapeutique (ACT) « Un chez-soi d'abord » 1
Équipe mobile/SAMU sociaux 9	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) 20	Lits halte soins santé (LHSS) 6
Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) 5	Hébergement dans le cadre de l'allocation logement temporaire (ALT) 11	Lits d'accueil médicalisé (LAM) 2
Centre d'hébergement d'urgence (CHU) 92	Appartement de coordination thérapeutique (ACT) 2	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) 1



Depuis 30 ans, Coallia accompagne le grand âge et s'est développée pour beaucoup par reprise d'établissements et par fusion d'associations. Intervenant dans le champ de l'autonomie comme de la dépendance, Coallia souhaite inscrire ses établissements dans la modernité.

Dans la majorité des territoires, les actions menées sur le grand âge sont concomitantes à d'autres actions et activités de Coallia. Même si sa représentation dans le secteur est réduite, l'Association dispose de nombreux atouts qui en font un acteur crédible et innovant sur ce champ d'activité.

26 DISPOSITIFS (établissements et services)

Résidence autonomie 4	Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) 1	Plateforme d'accompagnement et de répit (PFR) 1
Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) 15	Centre d'accueil de jour autonome (CAJA) 5	

ACTIVITÉ



La protection de l'enfance est un champ d'activité qui se développe chez Coallia.

L'évolution se situe principalement sur l'hébergement et l'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA). Coallia a aussi des activités traditionnelles (notamment dans la Somme ou dans le sud de la France). L'expertise de Coallia liée à l'intégration et au logement est un atout pour le futur de ce champ d'activité.

31 DISPOSITIFS (établissements et services)

Établissement expérimental pour l'enfance protégée (EEEP) 5	Action éducative en milieu ouvert (AEMO) 1	Établissement d'accueil mère-enfant (EAME) 1
Dispositif d'hébergement d'urgence pour mineurs non accompagnés (MNA) 9	Service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA) 1	Pôle scolarité et technique (école PST) 1
Maison d'enfants à caractère social (MECS) 12	Aide éducative à domicile (AED) 1	



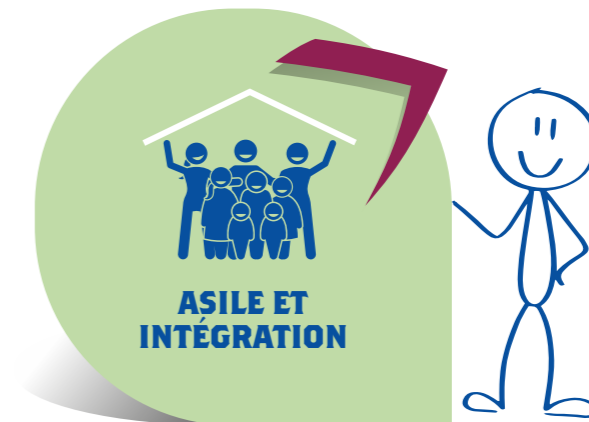
Chez Coallia, depuis toujours, nous prenons en charge des personnes vulnérables et tous nos champs d'activité intègrent des actions d'accompagnement, de toutes natures, liées aux politiques publiques qui les sous-tendent.

L'Association promeut également l'innovation sociale au travers d'autres modes d'intervention. Elle explore de nouveaux secteurs et de nouveaux métiers et crée des expertises très territorialisées.

81 DISPOSITIFS (établissements et services)

Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) 11	Tiers-lieu 2	Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (SMJPM) 1
Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) 10	Parcours de sortie de la prostitution (PSP) 1	Médiation sociale, santé et numérique auprès des résidents en RS/FTM 25
Insertion professionnelle 12	Accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA 3	
Épicerie sociale et solidaire 6	Prestation pour l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) 10	

ZOOM SUR...



Coallia est le premier acteur associatif de l'asile et de l'intégration. Ce champ d'activité s'est étoffé au fil des politiques publiques et continue sa progression. Il est le plus important en termes de nombre de dispositifs mais aussi de publics accompagnés. Ce champ d'activité intègre les hébergements pour migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, humanitaires, les accompagnements en SPADA, AGIR et la réinstallation.

262 DISPOSITIFS (établissements et services)

Accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR) 19	Centre provisoire d'hébergement (CPH) 21	Intermédiation locative (IML) – Logement d'abord Ukraine 19
Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) 57	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) 40	Hébergement d'urgence Ukraine 38
Centre d'accueil et d'évaluation des situations administratives (CAES) 17	Accueil et accompagnement de réfugiés réinstallés 20	Accompagnement social dans le cadre d'hébergement citoyen Ukraine 2
Dispositif de préparation au retour volontaire des étrangers en situation irrégulière (DPAR) 6	Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA) 23	

Perspectives

Poussé par les enjeux migratoires et les conflits dans le monde, le champ d'activité continue de se développer avec des marchés publics et des programmes nouveaux tels qu'AGIR. Coallia sait montrer et démontrer son implication, sa réactivité, son expertise et son innovation (santé mentale, parentalité, intégration...).



Depuis quinze ans, des crises successives — guerre en Syrie, conflits en Afghanistan, au Yémen, au Sahel, et jusqu’à la guerre en Ukraine — ont entraîné des déplacements forcés de populations à une échelle inédite. En 2023, le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) recense 35,3 millions de réfugiés sous protection internationale et 5 millions de demandeurs d’asile dans le monde.

En France, ce mouvement, qui inclut également des migrations pour motif économique, familial ou éducatif, a conduit à un renforcement des capacités d’accueil et à une évolution de la réglementation avec des mesures visant à fluidifier les procédures et à mieux répartir les arrivants sur le territoire. Cependant, les efforts déployés ne suffisent pas à couvrir l’ensemble des besoins, laissant encore des demandeurs d’asile sans hébergement adapté. Coallia est aujourd’hui la première association gestionnaire de dispositifs d’accueil en France, avec

une expertise reconnue dans l’hébergement et l’accompagnement des demandeurs d’asile et des réfugiés. Son champ d’activité est particulièrement vaste ; elle est aujourd’hui en mesure d’apporter des réponses à toutes les étapes du parcours des personnes, des Structures du premier accueil des demandeurs d’asile (SPADA) et des Centres d’accueil temporaire jusqu’à l’autonomie et l’intégration dans la société au travers du programme AGIR (voir ci-contre).

Quels dispositifs pour quels publics ?

- **Pour les migrants économiques**, Coallia déploie des dispositifs de mise à l’abri, d’orientation et d’accompagnement :
 - Sas d’accueil temporaires (SAT) : hébergement temporaire, évaluation administrative et orientation vers un dispositif adapté ;
 - Centres d’accueil et d’évaluation des situations administratives (CAES) : hébergement temporaire et accompagnement administratif ;

- Dispositifs de préparation au retour (DPAR) : hébergement des personnes éligibles à l’aide au retour volontaire.
- **Pour les demandeurs d’asile**, Coallia gère des dispositifs d’hébergement et d’accompagnement social et administratif :
 - Centres d’accueil pour demandeurs d’asile (CADA) : hébergement et accompagnement pendant la procédure d’asile ;
 - Hébergements d’urgence pour demandeurs d’asile (HUDA) : hébergement et accompagnement des personnes demandant asile en procédure accélérée ou en procédure Dublin ;
 - Structures de premier accueil des demandeurs d’asile (SPADA) : service d’accueil et d’accompagnement des demandeurs d’asile primo-arrivants (sans hébergement).

- **Pour les réfugiés**, Coallia gère des dispositifs d’hébergement et d’accompagnement à l’intégration :
 - Centres provisoires d’hébergement (CPH) : hébergement et accompagnement vers l’insertion sociale et professionnelle de bénéficiaires de la protection internationale (BPI) ;
 - Programme d’Accompagnement global et individualisé des réfugiés (AGIR) : accompagnement des réfugiés à l’accès aux droits, au logement, à la formation et à l’emploi.

Mieux répondre aux besoins

Depuis plusieurs années, Coallia renforce ses capacités pour répondre aux besoins des personnes migrantes tout en soutenant les territoires d’accueil. Elle innove constamment pour améliorer l’accueil et l’accompagnement, qu’il s’agisse de répondre



Coallia au service des Bénéficiaires d’une protection internationale (BPI)

En 2023, l’Association a renforcé son engagement envers les Bénéficiaires de la protection internationale (BPI) au travers du dispositif AGIR lancé à l’initiative de la Direction générale des étrangers en France (DGEF). Ce dispositif a pour but de favoriser l’intégration des réfugiés et des bénéficiaires de la protection subsidiaire en offrant un accompagnement global et individualisé pour l’accès aux droits (prestations sociales et familiales, parentalité, accès à la santé, permis de conduire...), le logement, la formation professionnelle et l’emploi durable. Pour mener à bien ces missions, Coallia s’inscrit dans une logique de plateforme en construisant des partenariats avec l’ensemble des acteurs nationaux et locaux de l’intégration et de l’insertion. Fin 2024, l’Association est l’opérateur du programme AGIR dans 19 départements.

Avec le soutien de :



➤ Pour en savoir plus, voir le film AGIR





ZOOM SUR...

aux besoins en santé mentale, de soutenir les mineurs non accompagnés ou de développer des solutions pour les réfugiés hautement qualifiés. Parallèlement à ces initiatives, Coallia s'attache aussi à renforcer la qualité et l'efficacité de ses dispositifs au travers d'un système d'information repensé pour optimiser la connaissance et le suivi des personnes, un vaste programme de formation des équipes ou encore la mise en place de contrats-cadres sur l'interprétariat.

Et côté financements...

La majorité des dispositifs d'hébergement pour demandeurs d'asile et réfugiés (CAES, CADA, CPH...) sont financés par des dotations sur le budget de l'État, en particulier par le **budget opérationnel programme (BOP) 303 (Immigration et asile) et le BOP 104 (Intégration et accès à la nationalité)** inscrits dans la Loi de finances. Seuls les Hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) sont financés par des subventions. Les structures d'accompagnement comme les SPADA et les plateformes AGIR sont, pour leur part, mises en œuvre dans le cadre de marchés publics.



Le champ d'activité Asile et intégration chez Coallia, c'est...

262
dispositifs
(établissements et services)

1/4
des
professionnels
de l'Association

13 870
places
d'hébergement

61 461
demandeurs
d'asile domiciliés
dans les SPADA

ZOOM SUR...



Depuis trois décennies, Coallia accompagne les personnes en situation de handicap. Ce champ d'activité s'est développé autant par la reprise d'établissements que par la création de nouveaux modes d'intervention. L'Association dispose d'établissements aux expertises rares et complexes, tout en intervenant aussi sur les secteurs de l'inclusion par le travail ou le logement. Coallia existe sur ce secteur et développe des filières et des projets reconnus dans les territoires. L'Association a de nombreux atouts pour innover et continuer son développement.

37 DISPOSITIFS (établissements et services)

Établissement d'accueil non médicalisé (EANM) 10	Maison d'accueil spécialisée (MAS) 4	Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) 2
Service d'accueil de jour autonome (SAJ) 2	Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) 4	Groupe d'entraide mutuelle (GEM) 4
Établissement d'accueil médicalisé (EAM) – [ex-foyer d'accueil médicalisé (FAM)] 7	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) 3	
	Institut médico-éducatif (IME) 1	

Perspectives

Les politiques d'inclusion et la fin du « tout établissement » mobilisent Coallia, qui met à profit l'ensemble de ses expertises dans des développements futurs à la croisée des politiques du logement, du social, du médico-social et du soin.

Des mutualisations de moyens et de compétences vont s'opérer au travers de la nouvelle organisation territoriale favorisant les opportunités de collaboration et d'actions partagées entre social et médico-social et l'accueil des personnes les plus précaires.

Coallia reste à l'écoute des possibilités de développement de son offre (reprise, extension, transformation, diversification), mais également de celui de la qualité de ses accompagnements grâce à la participation des personnes et des familles.



Il y a vingt ans, la Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées refondait la politique du handicap en France. Aujourd'hui, c'est toujours dans l'esprit de cette loi de 2005 que Coallia mène sa mission au travers de dispositifs variés, adaptables en fonction des besoins individuels. Avec 37 établissements et services dédiés aux personnes en situation de handicap (sensoriel, psychique, intellectuel, moteur et polyhandicap), l'Association ne figure pas parmi les plus grands acteurs du secteur. Mais nos trente années d'expérience nous ont amenés à développer une large palette d'expertises qui nous permettent d'adresser de nombreux besoins allant de l'accueil médicalisé aux services d'accompagnement à la vie sociale en passant par le médico-éducatif, les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sans oublier le soutien des aidants familiaux. Notre positionnement est généraliste mais nous disposons des compétences et des moyens nécessaires pour prendre en charge des problématiques complexes : surdicécité, lésions cérébrales acquises, autisme... Notre ambition est d'accompagner au mieux les personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie courante : habilités sociales, insertion professionnelle, culture, loisirs, participation à la vie citoyenne...

Quels dispositifs pour quels publics ?

• Pour les adultes, Coallia gère :

- des Établissements d'accueil médicalisés (EAM) destinés à des personnes ayant des handicaps souvent sévères qui ont un besoin d'accompagnement humain constant pour les actes de la vie courante ;
- des Établissements d'accueil non médicalisés (EANM) conçus pour des personnes qui peuvent vivre de manière relativement autonome tout en bénéficiant d'un accompagnement pour certaines activités ;
- des Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) qui soutiennent et développent l'autonomie et l'intégration sociale des personnes handicapées qui vivent à domicile ou dans un logement indépendant ;
- des Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) qui offrent un accompagnement adapté et des prestations de soins en vue de favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes ;
- des Services d'accueil de jour (SAJ) qui proposent un accompagnement aux personnes vivant à domicile (activités, socialisation...) tout en soutenant les aidants familiaux ;

- des Groupes d'entraide mutuelle (GEM) pour permettre aux personnes en situation de handicap de développer leur autonomie, leur inclusion et leur vie sociale par eux-mêmes ;
- Coallia pilote également deux Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) qui accueillent les personnes ayant besoin d'un cadre dédié pour exercer une activité professionnelle.

- Pour les enfants et les adolescents, Coallia dispose d'un Institut médico-éducatif (IME) qui offre une prise en charge globale incluant hébergement, soins médicaux, éducation, activités pédagogiques et loisirs...



Mieux répondre aux besoins

Ces dernières années, Coallia développe un nouveau système d'organisation en plateforme en associant plusieurs établissements géographiquement proches dans une logique de parcours de vie intégré. Parallèlement, l'Association porte des projets innovants autour de la citoyenneté et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Des initiatives sont également engagées en conjuguant les expertises sociales et médico-sociales. L'enjeu est d'imaginer de nouvelles réponses à des problématiques relatives à la santé mentale ou à l'inclusion en milieu ordinaire.

Et côté financements...

Les sources de financement des établissements et des services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) gérés par Coallia sont multiples. Elles intègrent des dotations de l'assurance maladie, des financements des conseils départementaux, des subventions de l'État via les agences régionales de santé (ARS), ainsi que la participation des usagers et, dans certains cas, des aides ponctuelles de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ou des subventions départementales, voire municipales, pour des aménagements de locaux ou l'achat de matériel.

Le champ d'activité Handicaps et inclusion chez Coallia, c'est...

➤
37
dispositifs
(établissements et services)

➤
745
professionnels
de l'Association

➤
43% des emplois sont des
fonctions d'accompagnement
21% concernent des fonctions
paramédicales ou des psychologues
et **16%** les services généraux

Merci pour leur confiance

L'EUROPE ET L'ÉTAT FRANÇAIS



LES DÉPARTEMENTS



LES PRÉFECTURES



RÉGIONS

- Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes
- Préfecture Bourgogne-Franche-Comté
- Préfecture Bretagne
- Préfecture Centre-Val de Loire
- Préfecture Grand Est
- Préfecture Hauts-de-France
- Préfecture Île-de-France
- Préfecture Normandie
- Préfecture Nouvelle-Aquitaine
- Préfecture Occitanie
- Préfecture Pays de la Loire
- Préfecture Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENTS

- Préfecture de l'Aisne
- Préfecture de l'Allier
- Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
- Préfecture des Bouches-du-Rhône
- Préfecture du Bas-Rhin
- Préfecture du Calvados
- Préfecture de la Charente-Maritime
- Préfecture du Cher
- Préfecture des Côtes-d'Armor
- Préfecture de la Côte-d'Or
- Préfecture de l'Eure-et-Loir
- Préfecture du Finistère
- Préfecture du Gard
- Préfecture de la Haute-Savoie
- Préfecture des Hauts-de-Seine
- Préfecture de l'Hérault
- Préfecture de l'Ille-et-Vilaine
- Préfecture de l'Indre
- Préfecture de l'Indre-et-Loire
- Préfecture du Loir-et-Cher
- Préfecture de la Loire
- Préfecture du Loiret
- Préfecture de la Marne
- Préfecture de Mayotte
- Préfecture du Morbihan
- Préfecture du Nord
- Préfecture de l'Oise
- Préfecture de l'Orne
- Préfecture du Pas-de-Calais
- Préfecture de Paris
- Préfecture de la Saône-et-Loire
- Préfecture de la Seine-et-Marne
- Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de la Seine-Saint-Denis
- Préfecture de la Somme
- Préfecture du Val-d'Oise
- Préfecture du Val-de-Marne
- Préfecture de la Vienne
- Préfecture des Vosges
- Préfecture de l'Yonne
- Préfecture des Yvelines

LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ



- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Mayotte
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

mais aussi de nombreuses communes et intercommunalités...

*« Une entreprise
associative en mouvement »*

Nous sommes animés par les valeurs de fraternité, d'hospitalité et de proximité. Nous œuvrons chaque jour pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables de notre société.



L'Association

Le Projet d'entreprise associative 2024-2029

Le PEA porte la stratégie et balise le chemin à parcourir par l'Association de 2024 à 2029. Affirmer notre mission d'utilité sociale, tout en garantissant la pérennité de l'Association, telle est notre ambition majeure.

Depuis le 1^{er} semestre 2024, la mise en œuvre est en cours, définissant : 1 démarche d'accompagnement, 12 programmes avec 29 missions-guides le tout en 3 temps distincts et 4 directions. Le premier temps, voir ci-contre, dit « les fondamentaux », est enclenché et se poursuit en 2025 avec 4 premiers programmes répartis dans 4 directions : Positionnement associatif/Fonctionnement et organisation/Pilotage et priorisation/Affirmation de l'utilité sociale.

Panorama global du PEA

	Temps 1 : les fondamentaux	Temps 2 : le déploiement	Temps 3 : la consolidation
Positionnement associatif	PROGRAMME 1 : STRATÉGIE	PROGRAMME 5 : RÉFÉRENTIELS	PROGRAMME 9 : INNOVATION PROGRAMME 10 : PROFESSIONNALISATION
Fonctionnement et organisation	PROGRAMME 2 : MODÉLISATION	PROGRAMME 6 : CADRE COMMUN	PROGRAMME 11 : INTER-OPÉRATIONNALITÉ
Pilotage et priorisation	PROGRAMME 3 : CULTURE PROJET	PROGRAMME 7 : EFFICACITÉ	
Affirmation de l'utilité sociale	PROGRAMME 4 : RAYONNEMENT 1/3	PROGRAMME 8 : RAYONNEMENT 2/3	PROGRAMME 12 : RAYONNEMENT 3/3



Visualisez le détail des programmes et des Mission-guides du Temps 1 : les fondamentaux en page 41.



MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ENTREPRISE ASSOCIATIVE (PEA) TEMPS 1 : LES FONDAMENTAUX

Positionnement associatif

PROGRAMME 1 : STRATÉGIE

Donner corps à la mission d'utilité sociale par ses champs d'activité.

Les champs d'activité de Coallia doivent être redéfinis dans leurs terminologies et les dispositifs qu'ils recouvrent regroupés dans chacun. Un pilotage par revues stratégiques d'activité doit être pensé au niveau national, régional et territorial. De même, le lien entre stratégies nationales et stratégies territoriales est à imaginer pour être décliné dans le deuxième temps du projet de déploiement.

Positionner l'éthique et l'innovation comme socle des pratiques.

L'éthique et l'innovation au cœur de toutes les activités de Coallia est un choix stratégique qui a pour objectifs de renforcer sa réputation, de stimuler la créativité et de créer de la valeur à long terme pour les personnes vulnérables accompagnées, ses professionnels et ses partenaires. À ce titre, il convient de réfléchir, notamment, à la place des lanceurs d'alerte, à l'élaboration d'une charte éthique, à l'organisation régulière de retours d'expérience ou encore à l'intégration des bonnes pratiques dans nos métiers et nos expertises.

Faire des plus vulnérables de notre société le moteur du quotidien.

Nos actions sont motivées par l'attention permanente (la bienveillance) portée aux personnes que nous accueillons, logeons, hébergeons, accompagnons et soignons principalement comme un opérateur majeur des politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales. Cette volonté doit irradier nos réflexions, nos champs d'activité, nos territoires, nos expertises, notre performance afin d'être en capacité d'agir dans le cadre de nos valeurs de fraternité, d'hospitalité et de proximité.

Fonctionnement et organisation

PROGRAMME 2 : MODÉLISATION

Organiser les pratiques en fonction de son Système de management intégré (SMI).

Un système cohérent et unifié, centré sur les piliers de la santé, de la sécurité au travail, de la qualité et de l'environnement, repose sur des processus clés structurant l'Association. Ainsi, les rôles et les responsabilités de chaque professionnel étant définis, le bon fonctionnement de l'Association pourra être assuré, transmis et, si besoin, adapté. Le SMI élaboré doit être conçu dans le cadre d'un écosystème spécifique à Coallia, répondant à toutes ses contraintes internes et externes et en mettant l'accent sur la Qualité de vie au travail (QVT). Tout ceci ne peut se faire qu'en définissant les modalités de sa supervision dans une perspective de maîtrise des risques et d'amélioration continue.

Engager la direction et toute la ligne managériale dans le Système de management intégré (SMI).

La démarche SMI de Coallia est un acte fort qui doit être porté et animé par l'ensemble de sa ligne hiérarchique. C'est une chaîne de transmission qui doit s'organiser afin de construire une véritable culture SMI. Il est, donc, essentiel de définir les outils nécessaires et d'accompagner chaque personne en responsabilité. Une information efficace et régulière, l'intégration de la démarche dans les rituels managériaux, la célébration des succès, la reconnaissance des équipes, ainsi que le partage d'indicateurs commun seront, entre autres, des facteurs de succès du SMI.

Bâtir le cadre d'exercice.

Pour assurer le pilotage de Coallia, il est crucial d'identifier et d'évaluer les risques et, ainsi, en toute connaissance de cause, de développer des stratégies de prévention pour les limiter. À ce titre, il convient de cadrer chaque direction avec le prisme du Système de management intégré (SMI) en déclinant pour chacune ses processus, ses outils, ses moyens, ses reportings et ses contrôles. Tout cela doit être partagé pour s'assurer de l'application effective : utile, compréhensible et accessible.

Pilotage et priorisation

PROGRAMME 3 : CULTURE PROJET

Construire le mode projet.

Coallia, pour se consolider et se développer dans un cadre de ressources (humaines et financières) limitées, a choisi de faire du mode projet la principale façon d'organiser le traitement de ses sujets structurants. Ils s'apparenteront ainsi à de véritables investissements. Pour cela, il est indispensable de développer, au sein des équipes, la culture projet : définir les instances et ce qui doit être réalisé sous le format d'un projet, caractériser le fonctionnement en mode projet et, ainsi, structurer l'équipe projet, préciser le rôle de chacun, savoir approuver, prioriser, planifier, allouer les ressources, organiser le reporting et communiquer sur les avancées. Le départ d'un projet et ses modalités de fin étant des phases cruciales de réussite.

Affirmation de l'utilité sociale

PROGRAMME 4 : RAYONNEMENT 1/3

Définir et mettre en œuvre le socle de conviction.

L'identité de marque de Coallia constitue les fondements sur lesquels reposent la promesse interne et externe de l'Association et, par là même, la façon de l'exprimer : son histoire, ses valeurs, ses champs d'activité et la manière dont elle entend remplir sa mission d'utilité sociale. Une fois stabilisée au sein d'un support de référence, il s'agit de décliner, en toute cohérence, cette identité auprès des différentes parties prenantes et sur différents documents clés. La marque employeur exploite ce socle en le spécifiant afin de développer la pertinence de son approche.

Orientation stratégique n°1

Réinventer notre fonctionnement.

Orientation stratégique n°2

Définir la stratégie par type d'activité.

Orientation stratégique n°3

Adapter l'organisation au service des personnes accompagnées et des missions des professionnels.

Orientation stratégique n°4

Déployer la culture qualité, conformité et innovation.

Orientation stratégique n°5

Développer les compétences des équipes.

Orientation stratégique n°6

Valoriser l'Association en interne et en externe.

La gouvernance et la dirigeance

Une organisation et un collectif solides pour mener à bien la mission d'utilité sociale de l'Association.

AU 1^{ER} FÉVRIER 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU BUREAU

Jean-François Carencio : président

- Ancien ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chargé des Outre-mer
- Ancien président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)
- Ancien préfet d'Île-de-France

Jean-Marc Chardon : vice-président

- Administrateur de l'association Oppelia
- Ancien DRH de Médecins Sans Frontières
- Ancien DRH à la SNCF
- Ancien administrateur de La Sablière

Gilles Desrumaux : trésorier

- Ancien délégué général de l'Unaf
- Membre du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées

Catherine Hesse : secrétaire

- Inspectrice générale honoraire des affaires sociales

Jacquemine Benhamou

- Inspectrice honoraire du ministère de la Justice

Xavier Ousset

- Ancien conseiller logement du maire de Paris
- Ancien directeur adjoint du logement et de l'habitat de la Ville de Paris

Frédéric Salat-Baroux

- Avocat associé au cabinet Weil, Gotshal & Manges
- Ancien conseiller d'État

Action Logement Services, représentée par Bernard Verquerre

- Vice-président d'Action Logement Formation
- Administrateur d'Action Logement Groupe
- Administrateur CPME, président de la Commission logement

Frédéric Tiberghien

- Conseiller d'État honoraire
- Membre du bureau de France terre d'asile
- Ex-président de FAIR (Financer, Accompagner, Impacter, Rassembler)

COLLÈGE DES ADHÉRENTS

Membres associés

Bruno Arbouet

- Président du Conseil de développement de Sète agglomération méditerranéenne
- Co-président de la Coordination nationale des Conseils de développement

Batigère Habitat, représenté par Dominique Duband

- Administrateur de Batigère groupe
- Président du Réseau Batigère
- Administrateur, représentant permanent de l'association pour l'accompagnement, le mieux-être et le logement des isolés (AML), à Batigère Habitats Solidaires

Christian Brulé

- Docteur en médecine – psychiatre
- Ancien directeur général de l'association de prévention du site de la Villette (APSV)

Yves Gassot

- Président de l'association Gammes

Fédération Habitat et Humanisme, représentée par Patrice Raulin

- Vice-président du Conseil d'administration de la Fédération Habitat et Humanisme
- Administrateur de l'association Accession Solidaire
- Administrateur de la RATP
- Administrateur de l'association Habitat et Humanisme Logement
- Membre du Conseil de surveillance de la Fédération Habitat Humanisme Services

Dominique Ristori

- Conseil stratégique – ancien directeur général de l'énergie à la Commission européenne

Marie Savinas

- Ex-directrice de l'audit de la SNCF

Union sociale pour l'habitat d'Île-de-France – Aorif, représentée par Emmanuel Dunand

- Président du Directoire ICF Habitat La Sablière

Membres partenaires

Association de parents et amis de Tourville handicap, dite « APATH », représentée par Thierry Lecourt

- Vice-président de l'APATH

Les Jardins d'Épique, représentée par Chantal Brisset

- Membre du bureau des Jardins d'Épique

COLLÈGE DE SALARIÉS

Sidi Diawara : chef de service

Mostafa Azzaoui : référent préenregistrement SPADA

COLLÈGE DES USAGERS

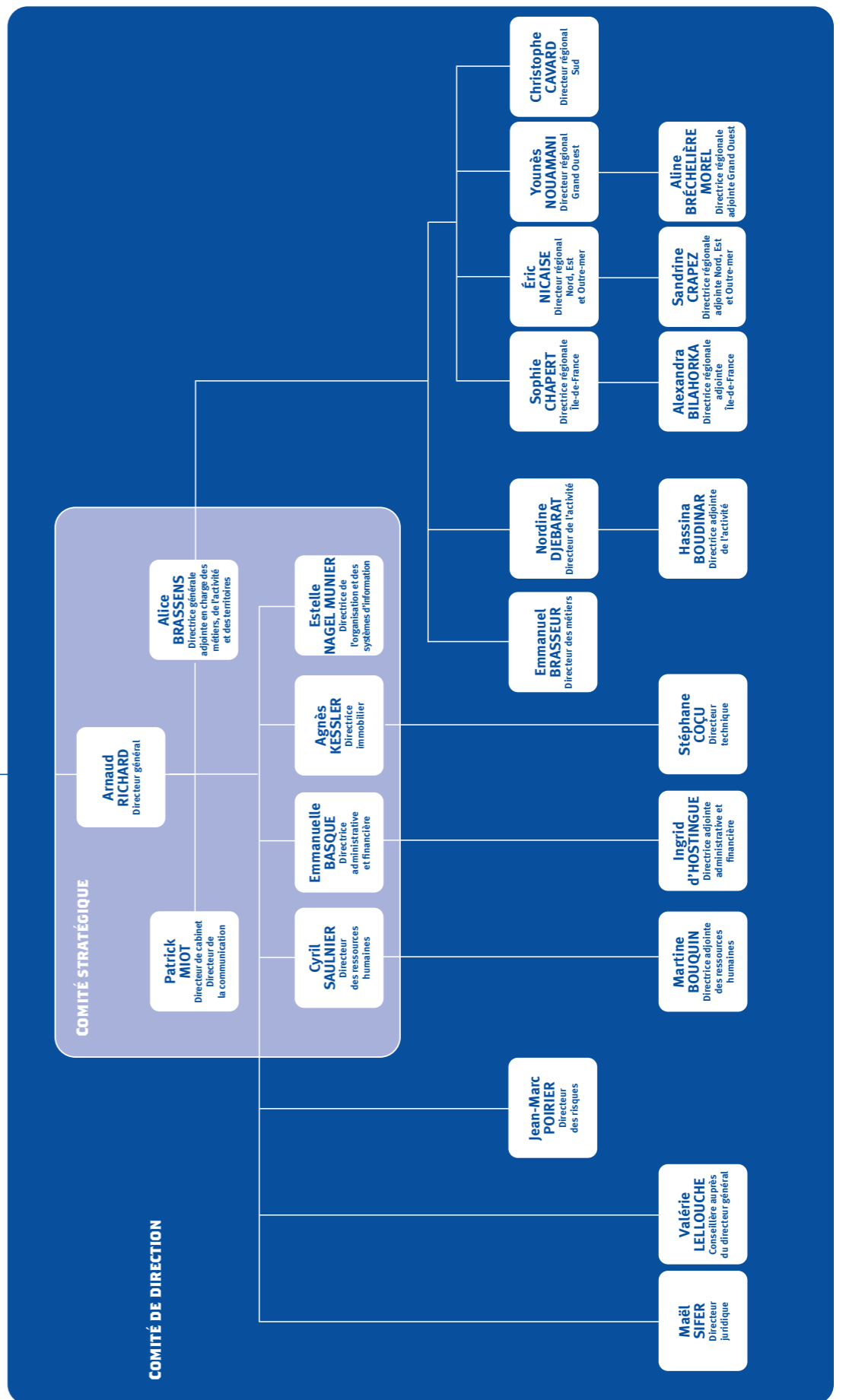
Abdou N'Diaye

Philippe Noël

UN OBJECTIF MAJEUR : METTRE EN ŒUVRE LES DÉCISIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES DE L'ASSOCIATION

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 1^{ER} FÉVRIER 2025

Jean-François CARENCIO
Président du Conseil d'administration



Valoriser les talents

Former, prévenir, fidéliser : les engagements de l'Association pour accompagner les équipes dans leurs actions.

Comment continuer d'améliorer la qualité d'accueil quand le nombre de personnes vulnérables est en constante évolution ? Relever ce défi ne peut se faire sans l'engagement des professionnels de Coallia. En ce sens, l'ambition est de développer plus encore l'expérience salariés et, ainsi, mieux valoriser les parcours de chacun et chacune au sein de l'Association. La fidélisation des professionnels est un facteur clé.

Au cœur d'un secteur en tension, la vision de l'accompagnement de Coallia doit s'adapter aux évolutions de la société pour être cohérente. Chez Coallia, nous avons à cœur de mettre l'accent sur la marque employeur au travers de toutes les étapes du parcours d'un salarié au sein de l'Association. Ce n'est qu'en procédant ainsi que Coallia pourra continuer de garantir une excellente qualité de service à destination des personnes accueillies.

Un développement des compétences ambitieux

Pour l'Association, l'accompagnement des carrières n'est pas qu'une question de moyens financiers ou d'outils mis à disposition des professionnels. C'est d'abord une écoute attentive de la réalité du terrain pour comprendre et anticiper les évolutions métiers. Dans cette perspective, Coallia déploie une politique

de formation ambitieuse : tant dans le budget consacré (1,4 million d'euros) que dans le nombre de personnes accompagnées.

Pour aller plus loin encore, un observatoire des métiers sera mis en place à l'horizon 2026 afin de mieux construire le plan de compétences et anticiper les évolutions propres à chaque expertise.

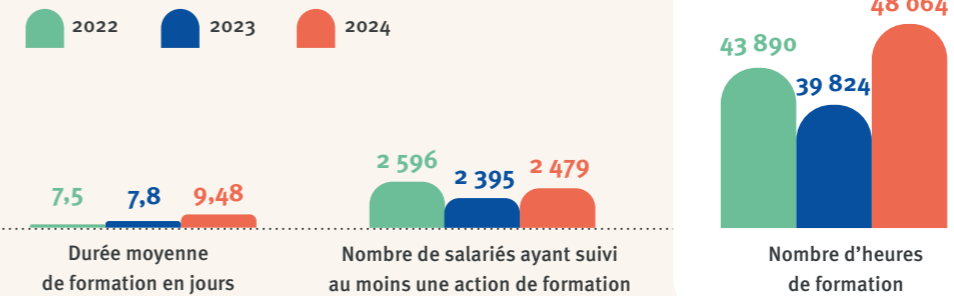
Poursuivre le développement d'une culture Santé et sécurité au travail (SST)

Depuis deux ans, maintenant, l'Association a déployé une dimension stratégique du management et du pilotage de la santé, ainsi que de la sécurité au travail. Coallia, grâce à une meilleure remontée des informations, analyse mieux les risques et tous les événements inhérents à chaque métier. Cette démarche, qui vise à réduire les accidents du travail, commence à porter ses fruits : notre taux de fréquence (accidents avec ou sans arrêt de travail) est au-dessous de la moyenne du secteur et notre taux de gravité a baissé de moitié (1,6 à 0,8) par rapport à 2023. Une grande avancée qui renforce l'action préventive et incite à la développer plus encore. Le travail se poursuit sur la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) dans les établissements pour l'étendre désormais à la région Grand Ouest Coallia, en plus de l'Île-de-France.

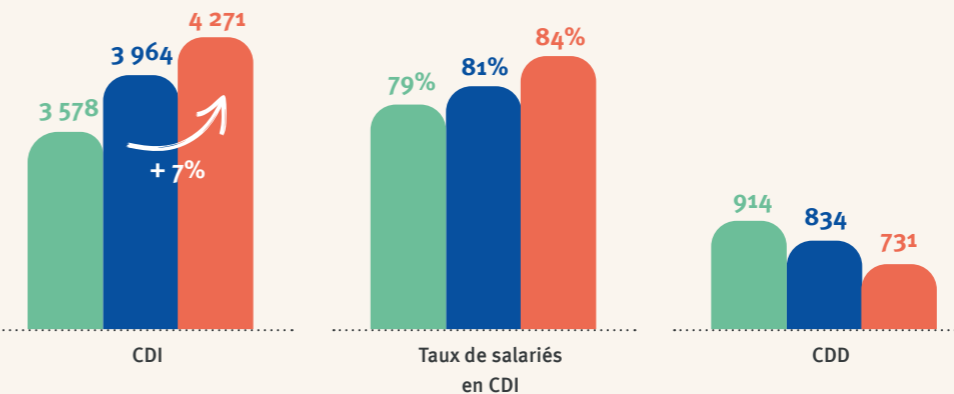
LE « SÉGUR POUR TOUS », UNE ÉVIDENCE POUR COALLIA

L'accord que les représentants des employeurs et des salariés au niveau national ont su trouver, sur la mise en œuvre tant attendue du « Ségur pour tous », est une grande victoire pour l'ensemble de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale. Convaincue de la pertinence de cette mesure qui est opposable aux autorités tarifaires et de contrôle, Coallia a fait le choix de la mettre en œuvre, au plus vite, à fin septembre 2024, et de façon rétroactive au 1^{er} janvier 2024 pour plus de 1 500 collègues. Tous les professionnels de l'Association bénéficient désormais de cette prime mensuelle de 183 euros net. Une action égalitaire et bienvenue dans un contexte inflationniste.

DES ACTIONS DE FORMATION BIEN AU-DELÀ DES OBLIGATIONS LÉGALES

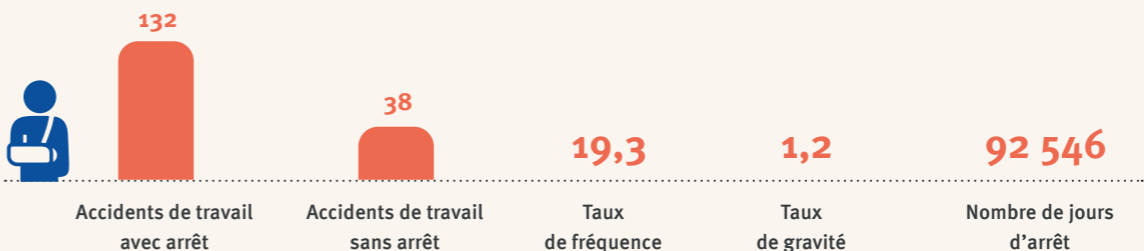


UNE ÉVOLUTION DES EFFECTIFS CONSTANTE

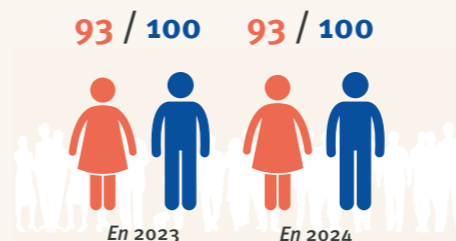


La politique sociale de Coallia privilégie le contrat à durée indéterminée (CDI) comme principal mode d'emploi au sein de l'Association. En 2024, nous comptons 4 271 salariés en CDI, soit une augmentation de 7% (+311) par rapport à 2023. Cette progression porte le taux de salariés en CDI à 84%, contre 81% en 2023 et 79% en 2022, confirmant ainsi notre engagement à renforcer la stabilité de l'emploi au sein de Coallia.

DES INDICATEURS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL OBSERVÉS SCRUPULEUSEMENT



UN INDEX D'ÉGALITÉ FEMME/HOMME QUI TIEN SES PROMESSES



Cet index mesure les écarts de salaire, les écarts de répartition des augmentations et promotions individuelles, la part des salariées augmentées au retour de leur congé maternité, le nombre de femmes et d'hommes parmi les dix plus hauts salaires, le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations.

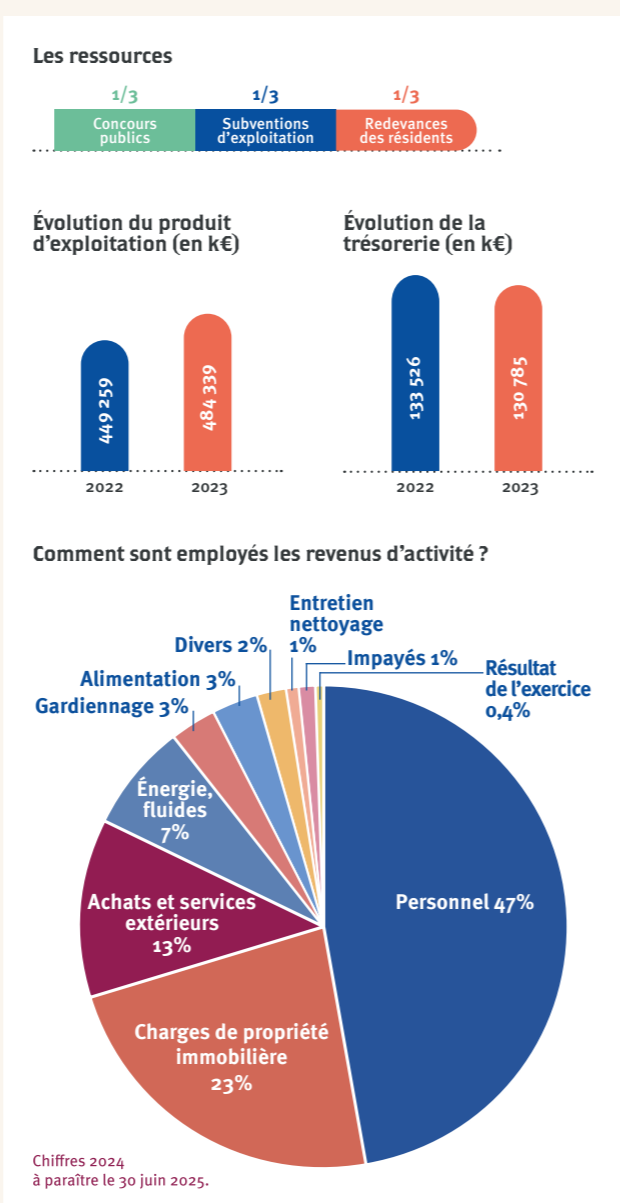
Rigueur et robustesse

Coallia a abordé 2024 avec une situation financière consolidée, malgré des tensions inflationnistes marquées et la reprise d'excédents des années précédentes. L'Association dispose d'une trésorerie solide, équivalente à 91 jours, soit un niveau conforme au seuil recommandé par l'UNIOPSS (90 jours).

Les jours de créances et de dettes d'exploitation sont équilibrés (2023), illustrant une gestion maîtrisée des cycles de paiement et de recouvrement. Par ailleurs, la réduction des dettes financières, combinée à l'amélioration du fonds de roulement, confirme la pertinence de l'adossement en 2019 d'une partie du parc immobilier à l'ESH Batigère Habitats Solidaires.

Cette dynamique positive se reflète dans la cotation Banque de France de Coallia, B2 (très satisfaisant+), attestant sa capacité à honorer ses engagements à trois ans.

En 2024, c'est forte de ces indicateurs encourageants que Coallia a engagé de nouveaux projets qui lui permettront de développer encore sa robustesse et, par là, sa capacité à intensifier son utilité sociale. Au programme : le dépôt du dossier de frais de siège auprès de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), le lancement d'un nouvel outil budgétaire qui sera mis en production pour la campagne budgétaire 2026, le renforcement de la Direction administrative et financière ou encore l'optimisation des processus d'achat pour augmenter le niveau de contrôle des fournisseurs. Poursuivant cette lancée, 2025 verra à son tour l'ouverture d'autres chantiers décisifs, portant sur l'évolution des moyens de paiement afin de sécuriser les flux financiers et sur la mise en place d'une comptabilité par engagements qui permettra à l'Association de répondre, notamment, à l'une des recommandations de la Cour des comptes.



RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En janvier 2024, la Cour des comptes publiait un rapport à la suite d'un contrôle organique de Coallia effectué sur la période 2016-2021. La Cour prenait acte des efforts engagés par l'Association pour sortir de l'ornière où elle se trouvait en 2017, soulignant la capacité d'intervenir de Coallia et saluant le remaniement de sa gouvernance, de son organisation, ainsi que l'adossement à Batigère Habitats Solidaires. Reconnaisant le chemin parcouru, la Cour des comptes pointait aussi plusieurs pistes d'amélioration en formulant 9 recommandations. Ces dernières sont en cours de mise en œuvre par le Comité de direction, et scrupuleusement suivies par le Conseil d'administration.

1^{RE} RECOMMANDATION : Adopter un nouveau projet d'entreprise associative.

2^E RECOMMANDATION : Étendre et renforcer la démarche de contrôle interne et de maîtrise des risques.

3^E RECOMMANDATION : Restructurer l'organisation de la filière administrative, comptable et financière de l'Association et mettre en place une comptabilité d'engagement.

4^E RECOMMANDATION : Mettre en place les flux d'informations permettant d'assurer le suivi et le pilotage de l'activité des établissements (notamment le suivi des événements indésirables) et des ressources humaines (notamment le suivi infra-annuel des effectifs et de la masse salariale) et, en sens inverse, l'animation de la communauté de travail.

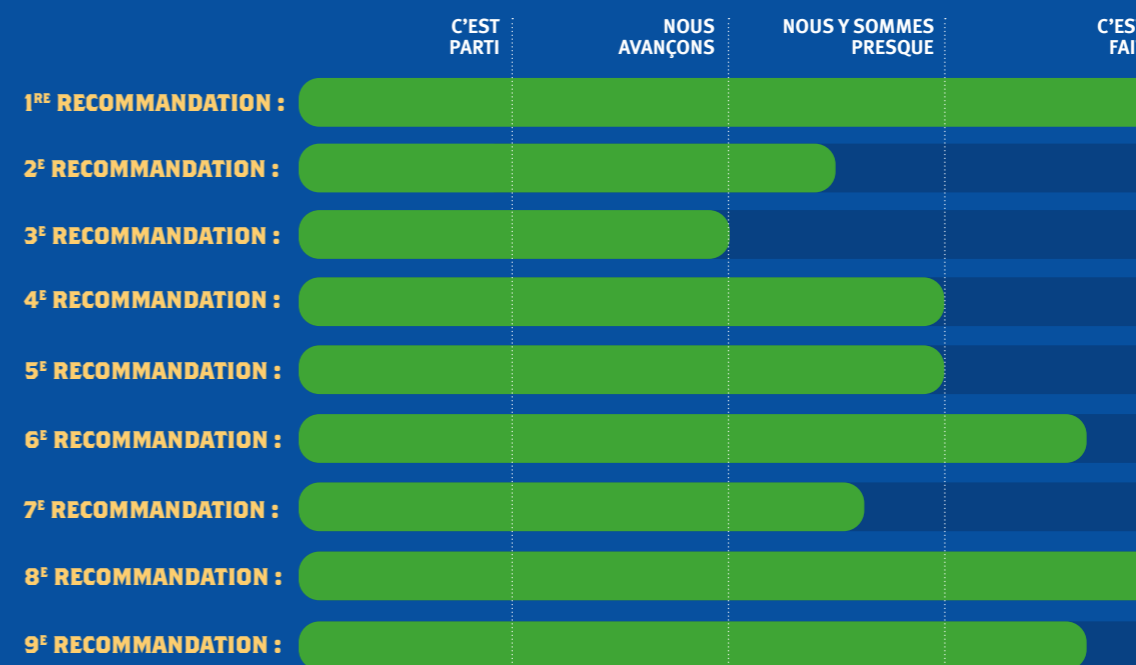
5^E RECOMMANDATION : Mettre en place un plan de suivi et de redressement des activités structurellement déficitaires, qu'elles soient financées par ressources propres ou par fonds sous contrôle de tiers.

6^E RECOMMANDATION : Mettre en œuvre, en 2024, une nouvelle autorisation de prélèvement pour frais de siège pour la période 2025-2029.

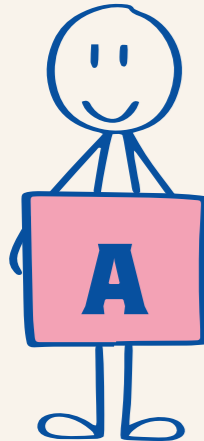
7^E RECOMMANDATION : Mettre en place un suivi national des risques de reversement de subventions et l'intégrer à l'analyse du risque réel financier pour l'Association.

8^E RECOMMANDATION : Procéder à une correction des valeurs inscrites au bilan au titre des immobilisations corporelles.

9^E RECOMMANDATION : Définir et faire appliquer les procédures RH relatives aux éléments de paie, à la gestion des avantages en nature et aux astreintes.



Pour mieux nous comprendre



- 3D** Dératisation, désinsectisation, désinfection
- ACT** Appartenance de coordination thérapeutique
- AFTAM** Association pour la formation des techniques de base des travailleurs africains et malgaches, qui prend le nom de Coallia en 2012
- AGEFIPH** Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- AGIR** Accompagnement global et individualisé des réfugiés
- AGLS** Aide à la gestion locative sociale
- ALT** Allocation de logement temporaire
- AMP** Aide médico-psychologique
- APL** aide personnalisée au logement

APPASE Association pour la promotion des actions sociales et éducatives

ARS Agences régionales de santé

ARV Aide au retour volontaire

ASE Aide sociale à l'enfance

ASLL Accompagnement social lié au logement

ASV Loi du 29 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement

ATSA Accueil temporaire, service de l'asile

AVDL Accompagnement vers et dans le logement

BIM Modélisation numérique des données liées au bâtiment

BIP Bénéficiaires d'une protection internationale

BOP Budget opérationnel programme

CAARUD Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues

CADA Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

CAES Centre d'accueil et d'évaluation des situations

CAF Caisse d'allocations familiales

CAFERUIS Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

CAFDES Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

CAO Centre d'accueil et d'orientation

CASF Code de l'action sociale et des familles

CAU Centre d'accueil d'urgence

CCAS Centre communal d'action sociale

CDAPH Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDAS Centre départemental d'action sociale

CESEDA Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

CHAMPS D'ACTIVITÉ COALLIA Activités sociales et médico-sociales dans lesquelles Coallia exerce sa mission d'utilité sociale. Les champs d'activité sont au nombre de sept

CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CIAS Centre intercommunal d'action sociale

CIDE Convention internationale des droits de l'enfant

CIFFH Comité interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes

CILPI Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées

CMP Centre médico-psychologique

CNDA Cour nationale au droit d'asile

CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPAM Caisse primaire d'assurance maladie

CPH Centre provisoire d'hébergement

CSAPA Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

CSE Comité social et économique

CVS Conseil de la vie sociale



DALO Droit au logement opposable

DEETS Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

DGEF Direction générale des étrangers en France

DIAIR Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

DIHAL Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

DISPOSITIFS COALLIA Établissements et services sociaux et médico-sociaux opérés par Coallia dans l'ensemble des territoires

DNA Dispositif national d'accueil

DPAR Dispositif de préparation au retour volontaire des étrangers en situation irrégulière

DRIHL Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

DTPJJ Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

EAM Établissement d'accueil médicalisé

EANM Établissement d'accueil non médicalisé

EHPA Établissement d'hébergement pour personnes âgées

EHPAD Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

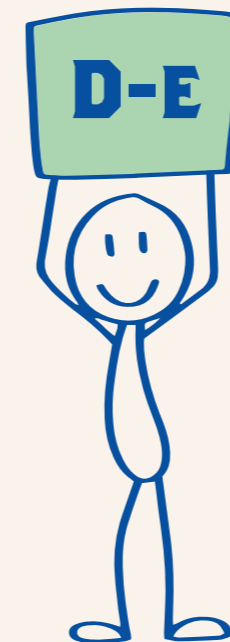
EPIDE Établissement pour l'insertion dans l'emploi

ESAT Établissement et service d'aide par le travail

ESH Entreprise sociale pour l'habitat (anciennement SA HLM)

ESSMS Établissement ou service social ou médico-social

ETP Équivalent temps plein



FAM Foyer d'accueil médicalisé

FAS Fédération des acteurs de la solidarité

FIE Fonds d'inclusion dans l'emploi

FJT Foyer de jeunes travailleurs

FLE Français langue étrangère

FNADVL Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement

FSE Fonds social européen

FTM Foyer de travailleurs migrants

GCSMS Groupement de coopération sociale ou médico-sociale

GEM Groupe d'entraide mutuelle

GEPP Gestion des emplois et des parcours professionnels

GIR Groupe iso-ressources, niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée

GUDA Guichet unique pour demandeurs d'asile



HCR Haut-commissariat pour les réfugiés

HS Hébergement social

HSA Habitat social adapté : ancienne désignation par Coallia du logement accompagné

HUDA Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

IME Institut médico-éducatif

IML Intermédiation locative

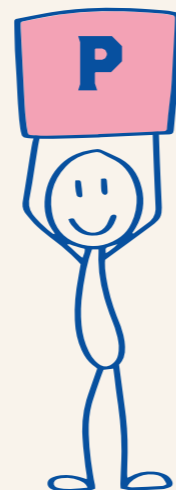




MECS Maison d'enfants à caractère social
MÉTIER DE COALLIA Accueillir, héberger, loger, accompagner et soigner
MILDECA Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
MJD Maison de justice et du droit
MNA Mineurs non accompagnés
MODES D'INTERVENTION COALLIA Types de dispositif qui diffèrent, notamment en matière de statuts, de publics, de missions, de financements, de tarification, de cadre juridique...
MOUS Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale
MS Médico-social
NAO Négociations annuelles obligatoires
OFII Office français de l'immigration et de l'intégration
OFPRA Office français de protection des réfugiés et apatrides
OIM Organisation internationale pour les migrations

PAI Plan d'aide à l'investissement
PASA Pôle d'accueil et de soins adaptés
PCH Prestation de compensation du handicap
PEA Projet d'entreprise associative
PF Pension de famille
PFR Plateforme d'accompagnement et de répit
PHV Personnes handicapées vieillissantes
PJJ Protection judiciaire de la jeunesse
PLAI Prêt locatif aidé d'intégration
PMR Personne à mobilité réduite
PSP Parcours de sortie de la prostitution
PTFTM Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants

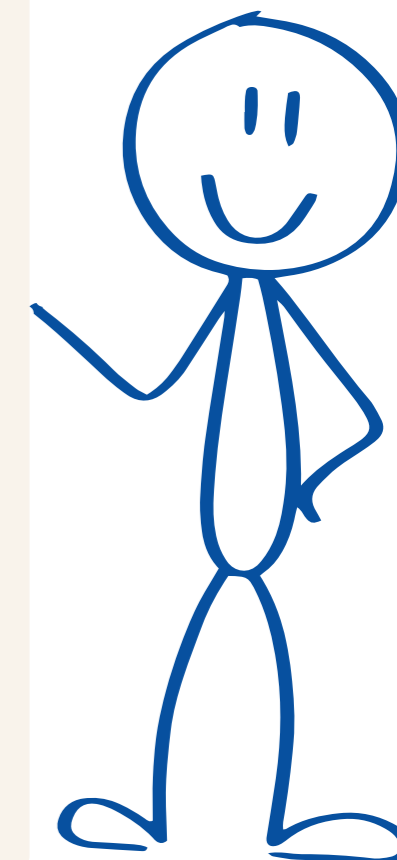
LAM Lit d'accueil médicalisé
LHSS Lit halte soins santé
LOI ALUR Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
LOI DALO Loi pour le droit au logement opposable
LOI MOLLE Loi pour la mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion
MAS Maison d'accueil spécialisée
MDPH Maison départementale des personnes handicapées



RA Résidence accueil
RS Résidence sociale
RSA Revenu de solidarité active
RQTH Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SAJ Service d'accueil de jour
SAMSAH Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS Service d'accompagnement à la vie sociale
SIAO Service intégré d'accueil et d'orientation
SMI Système de management intégré
SNADAR Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés
SSIAD Service de soins infirmiers à domicile
SPADA Structure de premier accueil des demandeurs d'asile
SPASAD Services polyvalents d'aide et de soins à domicile



TNM Thérapies non médicamenteuses
UASA Unité d'assistance aux sans-abri
UNA Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile
UNAFD Union professionnelle du logement accompagné
VAE Validation des acquis de l'expérience
VEFA Vente en l'état futur d'achèvement
VIF Violences intrafamiliales





Coalliés, l'édition n°1



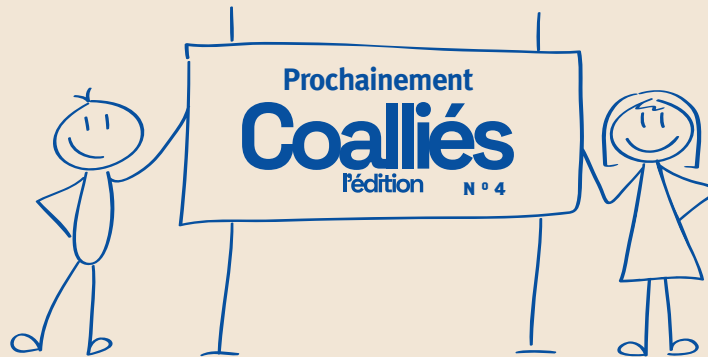
Coalliés, l'édition n°2



Coalliés, l'édition n°3



Retrouvez tous les numéros de Coalliés, l'édition



16-18 cour Saint-Éloi – 75592 Paris Cedex 12

Tél.: 01 53 46 38 38 – www.coallia.org

Asile et intégration

Logement accompagné

Mise à l'abri, urgence et insertion

Grand âge et autonomie

Handicaps et inclusion

Protection de l'enfance

Accompagnements sociaux

coallia